

Déjà 45 ans de loyaux services



Popolar

2635749
5441 St-Hubert, MTL • 274-5471 Laurier

Baseball

2
6

page S4

Tennis

Robert Duguay
À Roland-Garros
Pioline arrête
Safin

page S7



Cyberpresse

Des bars carrefours
d'idées... et d'emplois

page A18

Monde

Pieter Botha
accusé d'avoir
ordonné
des assassinats

page C20



Une victoire pour Charest

Le PLQ remporte facilement l'élection complémentaire dans Argenteuil

CHANTAL HÉBERT
Le Parti libéral du Québec a consolidé son emprise sur la circonscription d'Argenteuil à l'occasion de l'élection complémentaire d'hier.
Pour le nouveau chef du PLQ, Jean Charest, il s'agit d'un premier test réussi sur le terrain électoral québécois. Fait à signaler cependant, la grosse victoire des libéraux n'a pas fait perdre de plumes au PQ, qui a main-

tenu intact son score des dernières élections générales.
Avec 57 % des suffrages, le libéral David Whissel l'a emporté haut la main sur son adversaire péquiste Denise Beaudoin, qui a dû se contenter de 38 % des voix, mais c'est vraiment l'ADQ qui a fait les frais de la soirée. Alors qu'aux élections générales de 1994 la formation de Mario Dumont remportait 18 % des suffrages dans Argenteuil, hier, son score était trois fois moindre et ce sont les li-

béraux qui ont profité de l'ensemble de cette débâcle.
« Le vote ne laisse place à aucune sorte d'équivoque. Une majorité de gens ont dit très clairement à ce gouvernement qu'ils en avaient assez des excuses, assez des obsessions », a déclaré M. Charest en commentant les résultats pour ses partisans réunis à La-chûte.
Chose certaine, le nouveau chef du PLQ peut revendiquer le crédit du caractère écla-

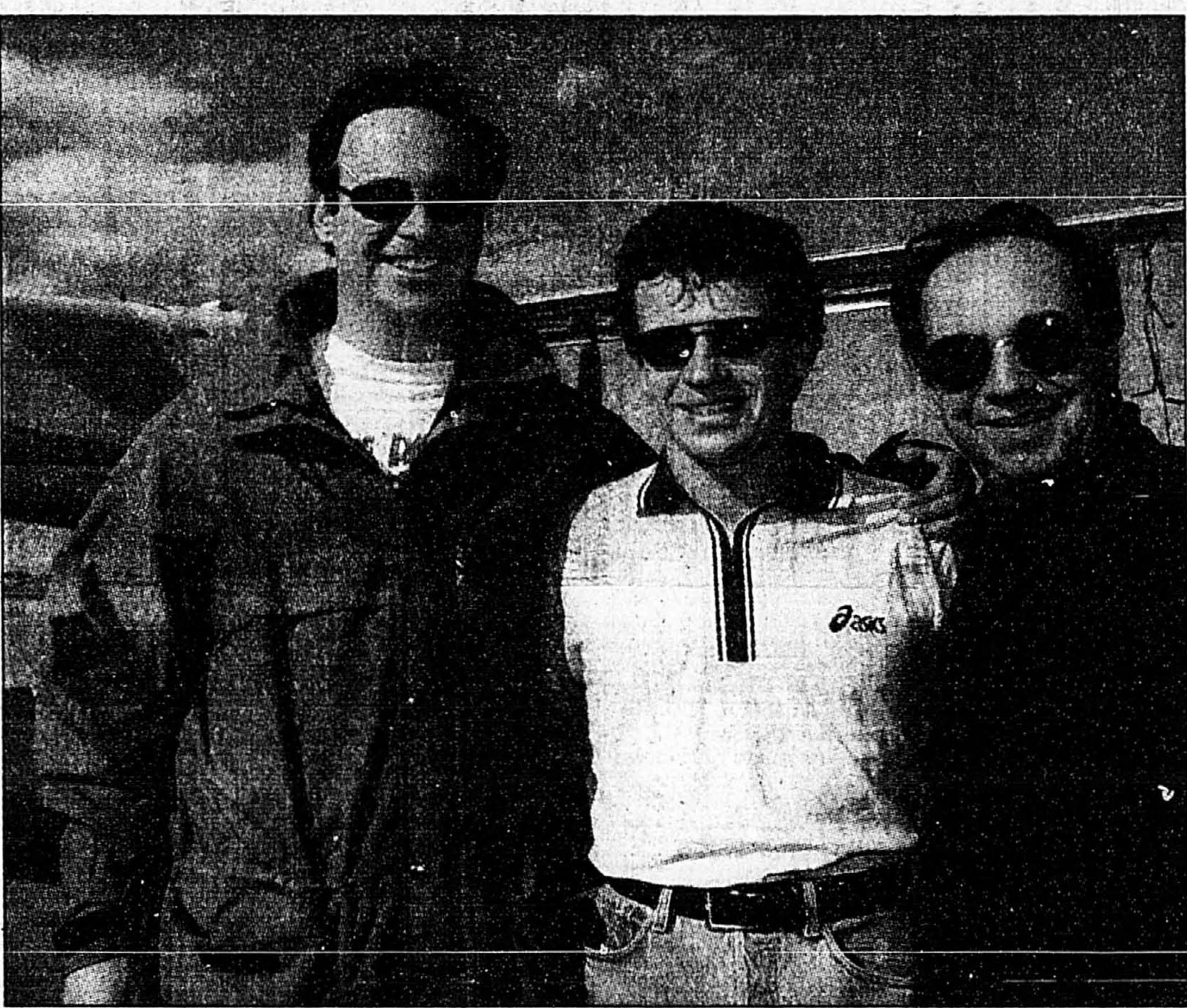
tant de cette victoire. Au moment de la démission du député Réjean Beaudet, à la fin de l'an dernier, et jusqu'à la démission de Daniel Johnson, le PLQ s'attendait à avoir de la difficulté à garder le siège, pourtant libéral depuis 32 ans. C'est que, depuis le départ à la retraite de Claude Ryan, qui avait représenté Argenteuil à l'Assemblée nationale pendant toute sa vie politique, le vote
Voir UNE VICTOIRE en A2

Loi 101: Ottawa se dissocie des positions de Bill Johnson

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA
Ottawa s'est totalement dissocié hier des positions du nouveau président d'Alliance Québec, William Johnson, qui a promis de s'attaquer devant les tribunaux à la politique linguistique du Québec. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, est même allé jusqu'à réprimander M. Johnson en déclarant aux Communes qu'Alliance Québec « ferait beaucoup mieux de travailler en concertation avec tous les Québécois, francophones et anglophones ».

Le ministre Dion a déclaré que les contestations judiciaires envisagées par M. Johnson lui apparaissent « inutiles et vouées tout probablement à l'échec ». M. Dion est même venu à la rescousse de la loi 101 en rappelant que « la Charte canadienne des droits et libertés reconnaissait dans son article 59 la possibilité pour le gouvernement ou l'Assemblée nationale de limiter l'accès à l'école anglaise pour protéger le français ».
Plus tôt dans la journée d'hier, le premier ministre Lucien Bouchard avait exprimé l'avis à Montréal que de nombreuses facettes du programme de M. Johnson justifiaient qu'Ottawa mette un terme à sa subvention annuelle de 930 000 dollars à Alliance Québec. M. Bouchard est d'avis qu'Ottawa ne peut continuer à venir en aide à un organisme qui propose la désobéissance civile et la partition du Québec.
M. Dion a reconnu que le gouvernement avait le pouvoir de retirer la subvention à Alliance Québec si l'organisme ne se conformait pas à la loi. « On a le pouvoir de retirer l'octroi, a-t-il dit, si on voit qu'avec l'argent public on fait quelque chose qui sort du mandat. C'est un pouvoir que le gouvernement du Canada n'a jamais exercé encore, mais on n'y a jamais
Voir LOI 101 en A2

Olivier Panis à la pêche avec ses amis québécois



Olivier Panis est parti, hier après-midi, pour un petit voyage de pêche en Mauricie à bord d'un hydravion en compagnie des médecins qui l'ont soigné l'an dernier, les docteurs Pierre Ranger (à gauche) et Ronald Denis (à droite) de l'hôpital du Sacré-Coeur. Les trois pêcheurs reviennent ce soir.

Le pilote s'est lié d'amitié avec deux médecins de Sacré-Coeur

MARIE-ÈVE GÉRIN
Panis et ses chirurgiens. Détrompez-vous, il ne s'agit pas d'un nouveau groupe rock, mais plutôt d'une nouvelle amitié qui se tisse depuis plus d'un an entre le pilote français de Formule 1, Olivier Panis, et ses médecins québécois. Depuis que le pilote s'est fracturé les deux jambes au 52^e tour du Grand Prix du Canada, le 15 juin dernier.
Une amitié qui a débuté dans la controverse, quand la photo du coureur accidenté a fait la première page du quotidien français *L'Équipe*, qui écrivait que les Québécois avaient transporté Olivier Panis « comme une poche ».



« Comme tout bon Français, ils ont parlé avant d'avoir tous les
Voir OLIVIER en A2
■ Autres textes en page A16

Dans Lanaudière, des enfants sont en danger parce qu'ils ne reçoivent pas les services appropriés

LILIANNE LACROIX
À six ans, il est mal nourri et reçoit claques et coups de poing de son père qui a fait sept ans de pénitencier. Son dossier, déjà pris en charge et fermé en 1994, est en attente à la DPJ de Lanaudière depuis 74 jours.
□ Alcoolique et toxicomane, le père frappe ses enfants de 11 et 8 ans. La fille est agressée sexuellement par son père et son frère, qui a aussi tenté de la noyer. Le dossier, pris en charge dans le passé et fermé en 1989, est en attente à la DPJ de Lanaudière depuis 85 jours.
□ À 15 ans, elle est homicideaire et suicidaire, dit le psychiatre. Pourtant, sa mère, elle-même traitée en psychiatrie, a refusé l'hospi-

Lanaudière depuis 22 jours.
□ L'adolescent de 13 ans, qui se dit frappé par le conjoint de sa mère et dénonce l'agressivité de son père, est lui-même agressif, se frappe sur les murs, brise le matériel et parle de suicide. Des interventions policières ont été requises. Son dossier est en attente à la DPJ de Lanaudière depuis 225 jours.
□ À 2 ans, elle est amenée à l'hôpital à la suite d'une intoxication alimentaire. Ses parents donnent trois versions différentes et signent un refus de traitement. Son dossier est en attente à la DPJ de Lanaudière depuis 155 jours.
Les résumés de signalements sont tous aussi hallucinants les uns que les autres. Dans un rapport rendu public hier et cernant la situation constatée en novembre 1997 dans Lanaudière, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse se penche sur la liste d'attente qui empêche des enfants de la région d'avoir accès aux services des Centres jeunesse.
Dans son rapport d'une dizaine de pages sur cette liste de 114 cas, la Commission critique la pratique voulant que les nouveaux signalements soient considérés comme non prioritaires (code 3) si les enfants ont déjà fait l'objet d'une évaluation antérieure.
Au-delà de cette critique, plutôt
Voir DANS en A2

577 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX


Petites annonces

- index C13
- immobilier C13 à C15
- marchandises C15
- emplois C16
- automobile C18 à C18


- affaires C2
- arts et spectacles B4 à B8
- horaire spectacles B7
- horaire télévision B5
- télévision B5
- bandes dessinées C15
- Bridge C18
- décès C19
- économie C1 à C12
- éditorial B2
- êtes-vous observateur C3
- feuilleton C17
- horoscope C14
- le monde C20
- loteries A2, A9
- mots croisés C14, S10
- mot mystère C17
- opinions B3
- politique B1
- tabloïd Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL
Automotilition tranquille?
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO
Nuageux, averses en après-midi
Max. 20, min. 11
Cahier Sports, page 16



HONDA BERLINE 1998



208\$ ou **4,8%**

par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

sur financement d'achat jusqu'à 60 mois

TOUS LES DÉTAILS EN PAGE A 4

Suites de la une

Une victoire pour Charest

UNE VICTOIRE / Suite de la page A1

fédéraliste était en régression. Aux élections de 1994, le Parti libéral s'y était accroché par une mince marge, 43 % contre 38 % pour le PQ. Le OUI et le NON y avaient fini à peu près à égalité au référendum de 1995. Au fédéral, la circonscription est représentée par le bloquiste Maurice Dumas depuis 1993.

Mais hier, le PLQ a augmenté son score des dernières élections générales de 14 points. Il a même amélioré de quatre points le résultat obtenu par M. Ryan lors des élections générales de 1989, un scrutin qui avait produit un gouvernement libéral. Le PQ, avec 38 % des suffrages, a quand même eu un prix de consolation puisqu'il s'est maintenu au même niveau qu'aux dernières élec-

tions générales. Mais l'ADQ est tombé sous la barre des 6 %, un résultat qui reflète la dégringolade subie dans les sondages par la formation de Mario Dumont depuis le saut dans l'arène québécoise de Jean Charest.

L'élection aura permis au PLQ de commencer à roder son message en vue des prochaines élections générales. Pour l'essentiel, il a fait porter sa campagne sur le thème de la

santé, un gros sujet dans une région où les temps d'attente à l'hôpital se seraient étirés depuis le début du mandat péquiste.

Comme c'est habituellement le cas lors d'élections complémentaires, la participation au vote était moins élevée que lors d'un scrutin général. Quand même, un électeur sur deux (50,6 %) s'est prévalu de son droit de vote.

Loi 101: Ottawa se dissocie des positions de Bill Johnson

LOI 101 / Suite de la page A1

renoncé. » M. Dion a déclaré qu'il faudrait « quelque chose de flagrant pour que le gouvernement du Canada prive une communauté de son financement ». « Nous ne punirons pas un groupe uniquement parce qu'il s'est élu un président, a-t-il poursuivi. Aussi longtemps que ce qu'ils font est conforme à leur mandat, nous ne voulons pas couper les fonds. S'ils s'engagent dans quelque chose

de clairement politique, en dehors de leur mandat, alors nous réagirons. »

M. Johnson avait affirmé en fin de semaine qu'une des premières choses qu'il ferait après son élection, dimanche, serait de contester la loi limitant l'accès des Québécois à l'école anglaise. Actuellement, seuls les enfants qui ont au moins un parent qui a étudié à l'école anglaise au Canada peuvent fréquenter l'école anglaise.

« Ce que nous avons réussi à faire, en termes de paix linguistique, a aussi déclaré Lu-

rien Bouchard, c'est une démonstration de démocratie. Et nous ne devrions jamais remettre cela en question. »

Sur ce point, le ministre Dion semblait hier parfaitement en accord avec M. Bouchard. « Sur le plan philosophique, a-t-il expliqué, la contestation judiciaire que veut faire Alliance Québec m'apparaît être une erreur. Parce que la notion de laisser-aller linguistique qui est celle de M. Johnson n'est mise en pratique dans aucune démocratie bilingue ou multilingue. »

Alliance Québec est donc sous haute surveillance, selon M. Dion, mais pas davantage que n'importe quel autre groupe du genre. « Il faut que les organismes fassent des choses graves, a-t-il répété, pour qu'on leur coupe les vivres. »

Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, s'est pour sa part félicité non seulement de la prise de position de M. Dion, mais aussi de celle du chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, qui s'est dissocié du projet d'Alliance Québec de faire du Québec une province officiellement bilingue.

Olivier Panis à la pêche avec ses amis québécois

OLIVIER / Suite de la page A1

détails », lance le docteur Ronald Denis, chef du département de traumatologie de l'hôpital du Sacré-Coeur.

« Les Français ont une longue tradition en Formule 1 et Panis était en 3^e place au classement général, tout allait très bien pour lui », commente à leur décharge Pierre Ranger, l'orthopédiste responsable de l'opération du pilote français.

« Olivier Panis a toujours dit que c'était lui qui avait voulu sortir du bolide, que les commissaires de piste n'avaient fait que le ramasser. C'est un gars intègre et honnête pour qui j'ai beaucoup de respect », poursuit-il.

Ajoutons à la réaction spontanée des journalistes français, les nombreux appels de médecins de l'Hexagone qui tenaient à mettre leur grain de sel. Convaincu de la compé-

tence de ses médecins traitants, Olivier Panis — encore une fois — a mis un terme aux tergiversations, gardant même, depuis la France, un contact étroit avec les docteurs Ranger et Denis. Pour leur demander conseil, mais aussi par plaisir.

À quelques jours du Grand Prix du Canada, le pilote français tenait à se retrouver en leur compagnie dans un contexte sympathique.

« Je voulais passer un petit moment avec eux parce que, s'ils n'avaient pas été là, je ne serais peut-être pas remonté en Formule 1 », a-t-il dit hier après-midi à l'aéroport de Dorval, avant de s'envoler vers un lac de la Mauricie à bord d'un hydravion pour un voyage de pêche avec les deux médecins.

En bout de piste, l'hôpital du Sacré-Coeur est sorti gagnant de la mésaventure d'Olivier Panis. Il jouit maintenant d'une réputation enviable auprès de plusieurs médecins français, sans compter que l'équipe médicale de

l'hôpital remporte le prix de la meilleure unité d'urgence des seize Grands Prix depuis 1993.

« Ils étaient très étonnés en France par la technique médicale qu'on a utilisée pour traiter le « syndrome du compartiment » dont a souffert Panis. Une technique, sans greffe de peau, qui permet de refermer une plaie à l'aide d'un élastique qu'on resserre graduellement », précise l'orthopédiste.

— Vous arrive-t-il souvent de sympathiser avec vos patients ?

— C'était son premier malheur, sa première épreuve. Le lien de confiance s'est établi rapidement, répond Pierre Ranger.

— La grande majorité des pilotes de course sont des prima donna, mais pas Olivier Panis, ajoute Ronald Denis, lui-même grand fan de course automobile.

« Même si je conduis comme un pépère, je ne manque pas un Grand Prix depuis envi-

ron douze ans. Je suis même allé en voir un à Monaco, il y a quatre ans », souligne le chirurgien.

Quant à Pierre Ranger, son intérêt pour la Formule 1 s'est considérablement accru depuis l'accident. « J'ai un gros penchant pour Olivier Panis. Même si, comme tous les Québécois, je suis content quand ça va bien pour Jacques Villeneuve, mon premier souci reste de savoir où en est rendu Panis ! »

En plus d'offrir son soutien au fonds de traumatologie de l'hôpital du Sacré-Coeur — le pilote français sera demain l'invité d'honneur d'une soirée bénéfice au restaurant Hélène-de-Champlain —, Olivier Panis se demandait encore récemment comment il pouvait remercier ses chirurgiens.

D'un commun accord, les docteurs Ranger et Denis lui ont répondu qu'ils voulaient qu'il obtienne un bon résultat au Grand Prix du Canada. Pas de doute, Olivier Panis pourra au moins compter sur deux ardens supporters québécois dimanche...

Dans Lanaudière, des enfants sont en danger parce qu'ils ne reçoivent pas les services appropriés

DANS / Suite de la page A1

que d'identifier des coupables ou des fautes sur le plan local, la Commission pointe le sous-financement chronique dont souffre la région. « Le manque de ressources financières, humaines et matérielles produit des conditions susceptibles de générer des listes d'attente sans fin. Il en découle que le système de protection maintient lui-même les enfants qu'il doit protéger en danger. »

Les budgets des Centres jeunesse ne sont pas versés per capita comme dans le secteur

de l'éducation, rappelle la Commission, mais plutôt sur une base historique, ce qui ne favorise guère Lanaudière, dont la population a augmenté de 11,4 % au cours des 25 dernières années. Avec la Montérégie, la région de Lanaudière est celle qui reçoit le moins pour les Centres jeunesse, soit 232,12 \$ par habitant contre 662,19 \$ à Montréal et 370,80 \$ en moyenne au Québec.

Les CLSC, qui pourraient assurer un travail de prévention, ne sont guère plus favorisés avec 7 \$ per capita contre 13 \$ de moyenne provinciale. En 1996-97, la DPJ de Lanaudière assumait la prise en charge de 929 enfants contre 762 trois ans plus tôt.

Dans Lanaudière, on a poussé un soupir de soulagement en lisant le rapport, admettent le DPJ, Michel Brault, le DG des Centres jeunesse, Gaston Robert, et le directeur des programmes de santé et de services sociaux à la région régionale, Pierre Mathieu, qui ont pris l'initiative d'ajouter trois intervenants aux effectifs, appliquant à l'avance les recommandations d'un comité chargé de se pencher sur les listes d'attente à travers la province. De 114 en novembre et de 108 jeudi dernier, la liste a chuté à 80 hier matin.

Selon eux, les exemples relevés par la Commission peuvent donner une impression

exagérée de la réalité, les situations évoquées étant souvent tempérées par des explications fournies par le milieu et évaluées par les intervenants.

Les 18 cas les plus spectaculaires diffusés par la Commission ont tous été traités, assurent-ils. Après évaluation, 15 dossiers ont été fermés tandis que trois cas ont été considérés comme fondés. Parmi eux, l'adolescente homicide et suicidaire et le jeune de 13 ans frappé par le conjoint de sa mère. Dans le troisième cas, les policiers avaient constaté qu'une fillette de 6 ans affichait des bleus sur le corps, « cadeaux » du conjoint de sa mère. En novembre, elle attendait depuis 40 jours.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Liée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 7-6-6

à quatre chiffres : 8-4-4-1

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Montréal : Gaz Métropolitain, l'Atrium, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;

■ à Le Gardeur : Club Lions de Le Gardeur Inc., Centre récréatif, 1, montée des Arsenaux, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 150 donneurs ;

■ à Coaticook : organisée par le Club des Lions, Centre communautaire, 464, rue Merrill, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 225 donneurs ;

■ à Buckingham : collecte de sang annuelle du maire, centre communautaire, 181, rue Joseph, de 14 h à 20 h. Objectif : 250 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Des maillots coupés au laser

■ S'étirant en tous sens, les tissus injectés de lycra épousent désormais chaque courbe sans l'ombre d'un pli, si minime soit-il. En effet, les récents progrès technologiques en matière de textiles permettent aujourd'hui de sublimer et gainer la silhouette sans l'engoncer. Car si les maillots rétro demeurent en vogue au tournant du troisième millénaire, les matériaux utilisés diffèrent. À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Hydro-Québec propose une structure tarifaire basée sur le prix de vente de cette électricité aux Québécois et non sur ses véritables coûts de production. Êtes-vous d'accord?

L'élection de Bill Johnson à la direction d'Alliance Québec vous surprend-elle?
A cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

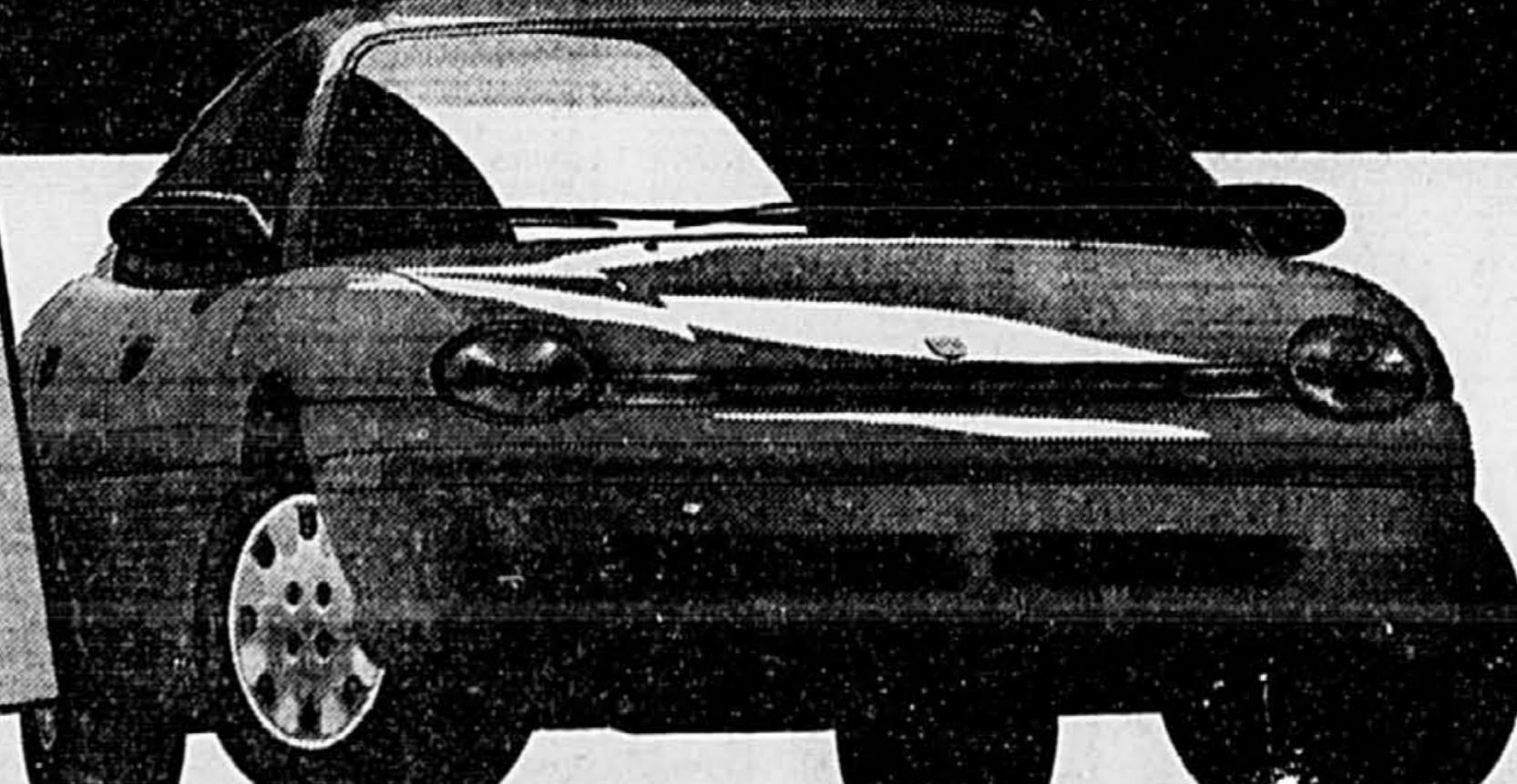
**Oui: 35 %
Non: 65 %**

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

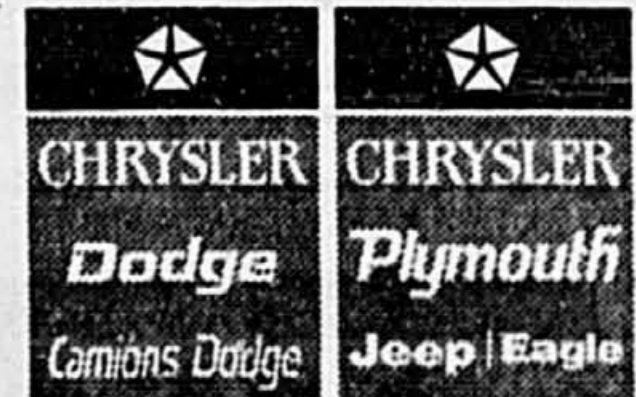
NEON 1998

«... dans l'ensemble,
un équipement
très complet...»
- Revue Road & Track

Pour seulement
169\$*
par mois
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.



Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des
concessionnaires Chrysler inc.
www.chryslercanada.ca

* Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 22D. Comptant initial de 2 485 \$ ou échange équivalent. Location, terme de 36 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 c le km. Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Le mot du jour
époux, se

■ Les mots *époux* et *épouse* appartiennent à la langue juridique, protocolaire ou canonique. Dans le langage courant, on parlera plutôt de *mari* et de *femme*.

— Je vous présente mon mari.

Le québécoisisme *chum*, qui a envahi la langue familière, est un anglicisme. Dans un langage plus soigné, on peut lui substituer, selon le contexte, *ami*, *fiancé*, *copain*, *compagnon*, *conjoint*, de même que *mari*.

Paul Roux



Le Lexique des difficultés du français dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95\$ + taxes

Incendie criminel de 27 camions à ordures

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La police de Laval et la direction de la firme Bisson Sanitaire s'interrogent sur les motifs qui ont poussé, tôt hier matin, des individus à mettre le feu à 27 camions garés dans la cour de la compagnie, au 970, rue Michelin, dans le parc industriel.

Un accélérateur a été trouvé sur les lieux et des prélèvements ont été envoyés à la Direction des expertises judiciaires du ministère de la Sécurité publique.

Selon l'inspecteur Pierre Brien, de la division des enquêtes criminelles de la police de Laval, il serait très surprenant que ces incendies criminels soient simplement l'oeuvre de vandales.

Les personnes chargées de mettre le feu étaient sans aucun doute des connaisseurs puisqu'elles ont pénétré dans la cour même si un énorme panneau indique que tout ce qui se déroule à l'intérieur est surveillé électroniquement.

Il était près de 2 h quand deux policiers effectuant leur ronde en automobile ont aperçu les flammes. Ils ont immédiatement alerté les pompiers.

Dans chaque véhicule, le feu a débuté dans la cabine du chauffeur. Pour éteindre les flammes, les pompiers ont été obligés d'arracher tous les capots.

Les 27 camions, dont 25 servaient à la cueillette des ordures ordinaires, sont des pertes totales. Ils dataient des années 1985 à 1998 et coûtent chacun 125 000 \$.

Le directeur général de Bisson Sanitaire, Michel Leboeuf, a expliqué à *La Presse* que l'entreprise desservait 20 municipalités, dont un grand secteur de Laval. « Dès que



PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

À droite, le sergent-détective Jacques Godin, de l'escouade des crimes spécialisés de la police de Laval, constate l'ampleur des dommages. Ci-dessus, le directeur général de Bisson Sanitaire, Michel Leboeuf.



j'ai constaté l'ampleur des dommages, j'ai contacté des compagnies concurrentes qui ont accepté de nous dépanner en nous fournissant des camions. Tous les chauffeurs assignés aux véhicules incendiés ont pris le volant des véhicules prêts afin de ne pas prendre de retard.»

Les véhicules utilisés pour la col-

lecte sélective, garés derrière la cour, ont été épargnés et ils ont pris la route dès que les spécialistes de la police de Laval ont terminé leurs expertises.

M. Leboeuf s'interrogeait sur les motifs de cet attentat. « Nous n'avons aucun litige de travail ici, nous n'avons pas de syndicat », a-t-il précisé.

Par contre, on a appris qu'il y a eu au cours des derniers mois, à cet endroit, une tentative de syndicalisation qui s'est terminée par un congédiement. La direction de l'entreprise est d'avis que l'attentat n'est aucunement relié au congédiement.

Du côté de la police de Laval, on

n'écarte pas la possibilité que ces incendies criminels puissent être reliés à une guerre entre entreprises se spécialisant dans la cueillette des ordures. Un enquêteur a ajouté qu'il y avait déjà eu aux États-Unis une véritable guerre dans ce domaine, quand la pègre avait voulu prendre le contrôle d'entreprises semblables.

Suspension de 60 jours à un policier de Laval

L'inspecteur Montpetit avait transmis illégalement des informations confidentielles

ANDRÉ CÉDILOT

En suspendant durant 60 jours ouvrables l'inspecteur-chef de la police de Laval Ronald Montpetit, le Comité de déontologie policière lance un message clair à tous les policiers de la province : les informations emmagasinées au CRPQ doivent servir uniquement pour appliquer la loi.

« Toute autre utilisation est interdite et partant, abusive », indique Me Suzanne Lévesque, assesseur du Comité. Il s'agit de la sanction la plus sévère infligée par ce tribunal disciplinaire pour une dérogation concernant la transmission de données confidentielles provenant du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

À ce jour, les policiers pris en

défaut s'en étaient tirés avec des réprimandes ou des suspensions variant de 3 à 25 jours. Dans le cas de M. Montpetit, promu récemment à un poste d'adjoint au nouveau directeur de la police de Laval, Me Lévesque dit tenir compte de ses importantes fonctions d'autorité.

« En haut de la hiérarchie d'où proviennent les ordres et les directives, l'inspecteur-chef sert de modèle aux autres policiers et sa conduite doit prêcher par l'exemple », souligne Me Lévesque, dont la décision fait 14 pages.

Elle considère également aggravant que M. Montpetit ait fait fi d'un avis de la conseillère juridique du service de police qui lui avait clairement indiqué, en avril 1996, qu'il lui était interdit de fournir des informations sur les personnes qui avaient posé leur candidature dans un bar de Laval.

« Les gestes posés par M. Montpetit revêtent un haut degré de gravité. Non seulement a-t-il abusé du privilège que lui confère son statut de policier, il a également ignoré

son serment de discrétion », note Me Lévesque, en lui reprochant d'avoir agi avec insouciance et négligence.

« Est-il nécessaire de rappeler à l'inspecteur-chef qu'en se comportant comme s'il était au-dessus des lois, il méprise la justice alors qu'il est censé l'incarner », dit-elle. Par la faute de M. Montpetit, poursuit Me Lévesque, 28 personnes se retrouvent fichées « sans justification » dans le CRPQ.

Bien que le directeur Jean-Pierre Gariépy, anciennement de la Sûreté du Québec, ait témoigné en faveur de son adjoint, la représentante du Comité de déontologie policière estime que « le comportement de M. Montpetit constitue incontestablement une brèche dans le lien de confiance du public ».

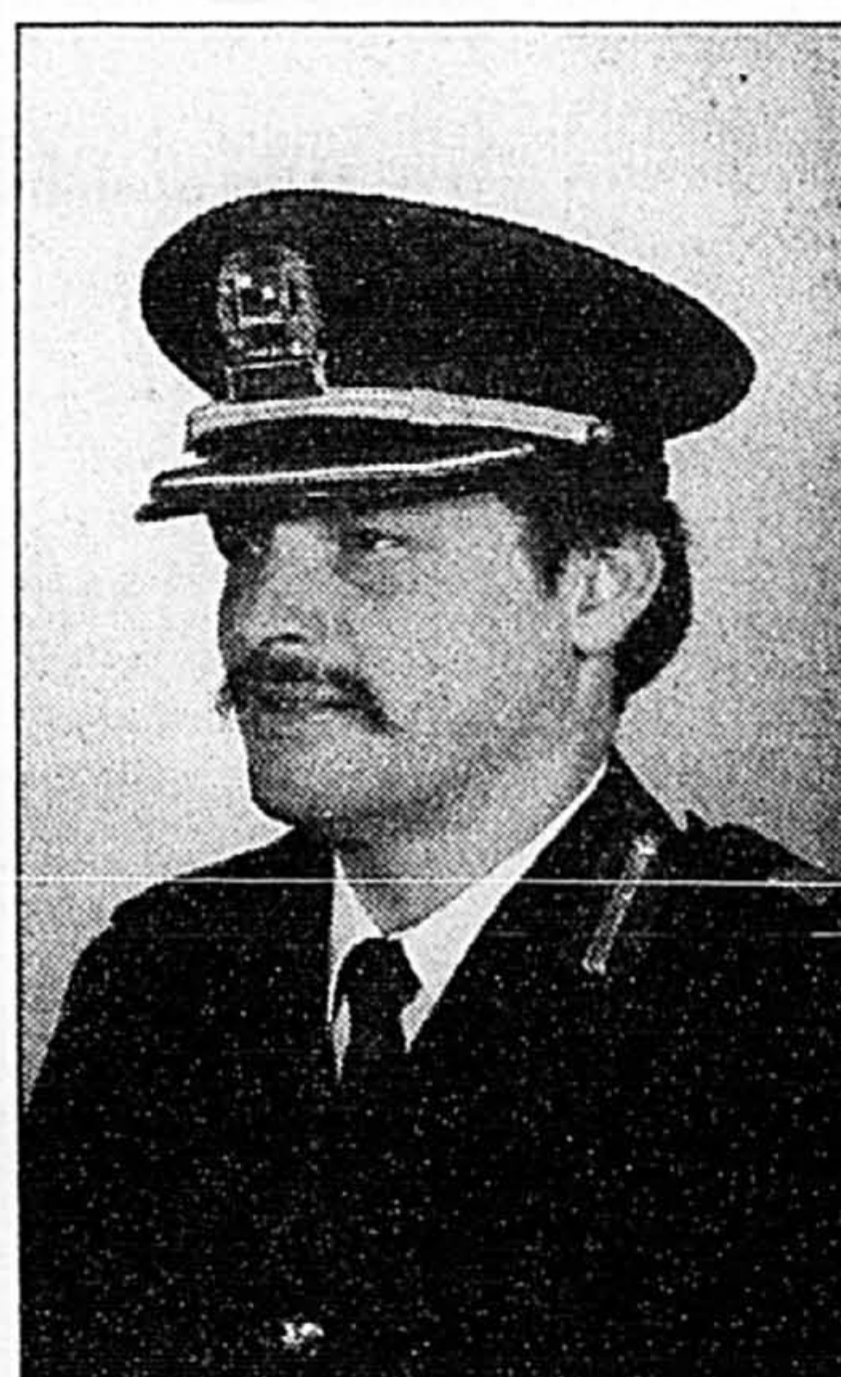
Me Lévesque reconnaît qu'elle en est venue à un cheveu de congédier M. Montpetit, mais « le fait qu'il n'a pas agi à des fins personnelles et qu'il n'a tiré aucun avantage de nature pécuniaire ou autre de l'échange de renseignements re-

çus beaucoup d'importance ». Il n'y avait non plus ni malice ni mesquinerie de sa part, ajoute-t-elle, puisqu'il ne connaissait pas les citoyens qui ont fait l'objet de vérifications au CRPQ.

Elle dit avoir aussi pris en considération que c'était la première fois en 25 ans de carrière que M. Montpetit était poursuivi devant le Comité de déontologie.

C'est à la demande du directeur Jean Marc-Aurèle, maintenant à l'emploi de la firme BioChem Pharma, à Laval, que M. Montpetit avait procédé à des vérifications au CRPQ pour les besoins de l'homme d'affaire Antonio Accurso, très actif au sein du parti au pouvoir du maire Gilles Vaillancourt.

Dans les faits, M. Montpetit s'est vu imposer une peine de 30 jours pour avoir fait un mauvais usage du CRPQ et 60 jours pour avoir manqué à son serment d'office. Les deux peines étant concurrentes, la suspension est d'une durée de 60 jours. Elle deviendra effective dans un mois, à moins que M. Montpetit ne fasse appel de la décision.



L'inspecteur Ronald Montpetit



Sécurité ferroviaire

Le Canadien National a lancé hier un programme de sensibilisation à la sécurité ferroviaire qu'il offrira, par l'intermédiaire de son propre service de maintien de l'ordre, à tous les services de police du Canada. « Nous sommes très heureux que la police de la CUM ait accepté d'emblée d'y participer », a dit John Dalzell, chef de la police du CN. Grâce à ce programme, les services de police pourront se faire les ambassadeurs de la sécurité ferroviaire partout au pays.

MAIL CHAMPLAIN GARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

AILES

LES AILES DE LA MODE

10%

additionnel sur les soldes

Durant tout le mois de juin, les titulaires de la carte de crédit Les Ailes MasterCard de la Banque Nationale profitent d'un rabais additionnel de 10 % sur les articles déjà soldés. Si vous n'avez pas encore votre carte, faites votre demande dès maintenant.

1 888 88-AILES

Autre démission au CHUM

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Une semaine après le départ du président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHUM, c'est au tour du chef du service d'anesthésie, Dominique Girard, de quitter son poste.

La démission du Dr Girard a été confirmée hier soir par le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, qui a indiqué que le médecin ne souhaitait pas parler aux médias.

Selon M. Wilkins, la démission du chef des anesthésistes n'a rien à voir avec celle du président du CMDP, le chirurgien Denis Gravel, qui a quitté avec fracas la semaine dernière, dénonçant le manque de leadership de la directrice générale, Cécile Cléroux, et le manque de moyens accordés au centre universitaire.

« Je ne comprends pas pourquoi j'ai été envahi d'appels des médias au sujet du Dr Girard, a dit M. Wilkins. C'est simplement un médecin qui ne voulait plus assumer la responsabilité administrative de la gestion d'un service. Il n'est pas en rupture avec le CHUM. »

La démission du Dr Girard prendra effet le 30 août, a dit M. Wilkins, précisant que la direction avait été avisée la semaine dernière du désir du médecin de renoncer à ses fonctions. « Mais il n'est pas question pour lui de quitter le CHUM, a répété M. Wilkins. Même que d'ici le 30 août, il va s'efforcer de trouver quelqu'un pour le remplacer. »

Le Dr Girard avait été nommé en juin 1997, en même temps que tous les autres chefs de service du CHUM.

Le service d'anesthésie du CHUM est un des plus durement touchés par les départs à la retraite de médecins. En mars dernier, on apprenait que 20 % des salles d'opération des trois campus (Saint-Luc, Notre-Dame et Hôtel-Dieu) demeuraient inutilisées à la suite du départ de dix anesthésistes depuis l'automne 1996.

La fermeture des cliniques ne fait pas déborder les urgences des hôpitaux

Les médecins omnipraticiens poursuivent aujourd'hui les pourparlers avec les négociateurs gouvernementaux

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La fermeture de la majorité des cliniques de l'île de Montréal, hier soir, n'a pas causé d'engorgement majeur dans celles restées ouvertes, pas plus que dans les urgences des hôpitaux, d'ailleurs.

Depuis vendredi, dans le cadre des moyens de pression exercés par les médecins omnipraticiens, qui réclament au gouvernement près de 190 millions supplémentaires sur trois ans, les cliniques et cabinets privés ne font qu'assurer les services essentiels les soirs de semaine et les week-ends.

Ainsi, hier soir, seules 45 cliniques étaient ouvertes sur les 200 à 250 de l'île de Montréal, dont la majorité ouvrent habituellement leurs portes en soirée, selon le secrétaire de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, Serge Dulude.

Malgré tout, l'achalandage était à peu de chose de près le même qu'à l'habitude dans la dizaine de cliniques jointes par *La Presse*. « On est toujours très occupés, surtout le lundi soir, donc pour nous ce n'est pas un gros changement », a dit Louise Lesage, secrétaire médicale au Centre d'urgence Salaberry, près de l'hôpital du Sacré-Coeur, dans le nord de Montréal, où il y avait environ une heure d'attente pour voir un médecin.

À la Clinique médicale de la Cité, au centre-ville, on a même reçu moins de patients qu'à l'accoutumée. « C'est très tranquille, on a peut-être eu 20 patients, contrairement

à une trentaine en moyenne les lundis », a indiqué la réceptionniste, Lorraine Lamoureux.

On ne signalait pas non plus d'accroissement du nombre de cas mineurs aux urgences des trois campus du CHUM et à celles de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, pourtant parmi les plus fréquentées sur l'île de Montréal.

Pour le Dr Jean Rodrigue, porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens, il est normal qu'après seulement quatre jours, les moyens de pression aient peu d'effet concret. « Ça va être à la longue, quand il va commencer à y avoir des délais dans les rendez-vous, que ça va se faire sentir. Mais on espère que ça va être réglé avant ça. »

Offres insuffisantes

Rappelons que les offres de Québec sont encore loin de correspondre aux demandes des omnipraticiens, qui se chiffrent à 190 millions sur trois ans. Une séance de pourparlers a toutefois lieu aujourd'hui.

À ce jour, les compromis faits par les négociateurs gouvernementaux sont évalués à 12,7 millions par année. Québec accepte ainsi :

— d'abolir le plafond quotidien de 50

examens mis en place l'an dernier (un million) ;

— de majorer à 65 \$, le jour, et à 100 \$, la nuit, le tarif pour les visites à domicile aux personnes en perte grave d'autonomie, présentement fixé à 38,60 \$ (4,1 millions) ;

— de rémunérer à raison de 50 \$ par quart de huit heures, soit 300 \$ par fin de semaine, les médecins qui assurent la garde en disponibilité les week-ends et les jours fériés pour les clientèles vulnérables à domicile et en centres d'hébergement (6,1 millions) ;

— de verser une rémunération de 12 \$ aux médecins à chaque fois qu'ils doivent effectuer une chirurgie mineure (1,5 million). Cette dernière concession s'inscrit dans le cadre des réclamations de 57 millions des omnipraticiens pour leurs frais de pratique, qui ont augmenté avec le virage ambulatoire.

Les omnipraticiens demandent par surcroît 85 millions pour les nouveaux services qu'ils sont désormais appelés à dispenser, comme les examens préopératoires et le suivi après hospitalisation.

Ils souhaitent aussi obtenir 25 millions pour absorber l'ajout net de 250 médecins au cours des trois prochaines années (en tenant compte des départs à la retraite massifs de l'an dernier). Finalement, ils réclament neuf millions pour les heures supplémentaires des médecins à honoraires fixes et deux millions pour la rémunération des chefs de département dans les hôpitaux.

C'EST PARTI!



COUPÉ 1998



208\$*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

OU 4,8%**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.



BERLINE 1998

* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berlina Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neuves en inventaire. Échange ou comptant de 1 575 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ son exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. ** Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ au taux annuel de 4,8 % = 229,39 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 010,72 \$; coût total : 11 010,72 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.



Rive-Sud

Fin des hivers glaciaux au terminus de Longueuil

ANDRÉ PRATTE

Si tout se passe bien, les usagers du transport en commun au terminus de Longueuil affronteront l'an prochain leur dernier hiver au froid. Après d'importants travaux de réaménagement qui prendront fin en août 1999, les aires d'attente du terminus seront vitrées, chauffées et ventilées.

Le lancement des travaux a été annoncé vendredi à Longueuil, mais les ouvriers n'envahiront les lieux qu'en septembre. Le projet avait déjà été reporté de plusieurs mois, notamment en raison de négociations plus ardues que prévu avec la Ville de Longueuil.

Le ministre Robert Perreault a parlé d'« un moment réjouissant pour la population », mais curieusement, les quelques usagers rencontrés hier après-midi semblaient plutôt indifférents. Il faut dire qu'il faisait beau qu'on était donc bien loin des vents glaciaux qui balaient les quais certains soirs d'hiver.

Roger Tousignant, par exemple, ne trouvait rien à redire sur l'aménagement actuel: « À part les horaires d'autobus... »

Par contre, la rénovation du terminus arrive trop tard pour Christi-



Voici ce à quoi ressemblera le nouveau terminus d'autobus de Longueuil.

ne Massé, de Brossard: « Je déménage en juillet pour pouvoir marcher jusqu'à mon travail. C'était vraiment trop froid pour attendre l'autobus. »

« Ça serait mieux qu'il y ait des cloisons, parce que l'échappement des autobus, ça sent mauvais », confiait pour sa part Louise Desrochers, de Saint-Lambert. Mme Des-

rochers aussi trouve qu'il fait très froid l'hiver sur les quais. Assez pour abandonner les transports en commun? « J'ai pas le choix! »

Bec et bus

Les travaux de réaménagement permettront de doubler la superficie du terminus et d'en faciliter l'accès pour les voitures par l'aménagement de nouvelles zones dites

« kiss and ride ». Hier après-midi encore, l'endroit où les automobilistes viennent déposer ou cueillir leur conjoint avait tout d'un manège d'autos tamponneuses.

Les travaux de 16 millions seront financés aux trois quarts par le gouvernement du Québec. L'Agence métropolitaine de transport espère que le nouveau terminus « contribuera à renforcer l'attrait du

transport en commun ».

Cependant, ça ne changera rien pour Lise Labrèche, qui prend l'autobus à Longueuil depuis 25 ans: « On s'habitue à tout, même à la misère! Quand j'ai commencé à travailler, des autobus, il n'y en avait pas gros. Les gens critiquent aujourd'hui, mais à côté de ce qu'on avait avant, j'ai pas à me plaindre. »

Voici pourquoi l'Imprimerie La Providence a adopté Fido.

Ce n'est ni un, ni deux, mais bien 15 appareils Fido® que l'Imprimerie La Providence a achetés pour ses représentants. Il faut dire que les SCP Fido offrent plusieurs avantages: un forfait de 400 minutes pour seulement 40 \$ par mois, ce qui lui permettait de réduire sa facture de 50%, un appareil offrant une couverture nationale d'un océan à l'autre et aucun contrat à long terme à signer.

400 minutes
40 \$ par mois

De l'éventail des services offerts par les SCP Fido, Lynda Blouin ne pourrait se passer de la Messagerie Texte. « C'est parfait pour transmettre rapidement un mémo à un seul représentant ou à toute mon équipe sur la route sans les déranger. » Comme quoi, côté efficacité, Fido est bien dressé.

Pour plus de renseignements sur les appareils et la carte à puce, le permis SCP, les Services personnalisés, ainsi que les frais d'interurbain et d'itinérance, communiquez avec les Ventes aux entreprises Fido ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Ventes aux entreprises:
1 888 482-FIDO
www.fido.ca



Lynda Blouin
Directrice des ventes, Imprimerie La Providence
Saint-Hyacinthe



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



L'EXPRESS
DU MATIN

Montréal déroule le tapis rouge devant le patriarche orthodoxe

SOPHIE BROUILLET
collaboration spéciale

Le patriarche Barthélemy I, le chef spirituel des quelque 300 millions de chrétiens orthodoxes du monde, a été reçu en grande pompe par la Ville de Montréal hier midi.

Le tapis rouge, que la Ville sort rarement, brillait sous un soleil radieux devant l'hôtel de ville au moment où le maire Pierre Bourque s'est présenté au haut des escaliers pour attendre quelques minutes, seul, l'arrivée de son invité. Après une accolade chaleureuse, les deux hommes sont entrés déguster un repas raffiné et agrémenté de musique, en compagnie de dignitaires orthodoxes montréalais, de politiciens et de représentants des Églises catholique et anglicane.

« Nous allons parler de Montréal comme ville de plusieurs cultures et de plusieurs religions », a indiqué le maire, faisant allusion à la dimension internationale de la foi orthodoxe. L'air détendu et avenant, Pierre Bourque a souligné qu'il se sentait très proche de son visiteur à cause de préoccupations environnementales communes. Barthélemy I est en effet surnommé « le patriarche vert » à cause d'un engagement qui l'a notamment amené à militer pour le nettoyage de la mer Noire.

Pour la conseillère municipale indépendante Helen Fotopulos, qui a des ascendances grecques et russes et qui se réclame de la tradition orthodoxe, la visite du chef religieux est très significative. « Ça va dans le sens du rapprochement in-



Le maire Bourque a accueilli hier avec beaucoup d'égards le chef spirituel de l'Église chrétienne orthodoxe, Barthélemy I.

terculturel que la Ville essaie de réaliser depuis quelques années », a-t-elle affirmé, signifiant aussi qu'il y a encore selon elle du travail à faire dans ce domaine.

« À Montréal, la religion orthodoxe a encore l'air de quelque chose d'exotique. Les Québécois entrent dans nos églises situées à l'étranger, comme des touristes, mais jamais dans celles d'ici. Moi, je suis orthodoxe à double titre et je n'en suis pas moins pleinement montréalaise. »

Barthélemy I s'est pour sa part limité à un court discours à caractè-

re religieux, déclarant au passage Montréal ville « belle et bénie » et lui souhaitant la prospérité. Le maire Bourque lui a retourné la politesse en baptisant officiellement cette journée du 1^{er} juin « journée du patriarche Barthélemy ».

Les représentants des Églises catholique et anglicane sont venus ajouter à cet échange de bons procédés en parlant de rapprochements interreligieux.

« C'est une visite qui manifeste le grand respect qu'ont l'une pour l'autre les grandes traditions chré-

tiant du cardinal Turcotte, Philippe Thibodeau, tandis que son homologue anglican, le père Ian Stuchbery, insistait sur la proximité des Églises orthodoxe et anglicane dans la compréhension du christianisme.

La veille, plus de 10 000 orthodoxes s'étaient rassemblés dans une église du quartier Parc-Extension pour accueillir leur chef spirituel. Selon l'Association du clergé orthodoxe du Québec, Montréal compte entre 130 000 et 150 000 chrétiens orthodoxes et 25 paroisses de cette communauté.

Sauvetage à la corde

Une corde enroulée à la taille, Réjean Perron, du quartier Pont-Viau, à Laval, est descendu, vers 13 h 30 hier, dans les eaux de la rivière des Prairies, à l'est du pont Viau, pour porter secours à une femme d'une quarantaine d'années en train de se noyer. La corde était retenue sur la terre ferme par Jean-Guy Sabourin. Une fois la femme sortie de l'eau, les deux hommes l'ont ramassée pour ensuite la confier à Urgences Santé. Elle aurait perdu conscience à nouveau à la Cité de la santé et les médecins ont réussi à la ranimer. La police de Laval ne savait pas encore en soirée si la femme est tombée accidentellement à l'eau ou si elle a voulu se suicider.

La Maison Gabriel ouvre ses portes

La Maison Gabriel, située au 2146, place Dublin, à Pointe Saint-Charles, accueillera visiteurs et touristes qui voudront cet été découvrir les vestiges du début de la colonie montréalaise établie au bord du Saint-Laurent. Ainsi, du 19 juin au 12 septembre, la maison où Marguerite Bourgeoys a reçu les Filles du Roy sera en fête à l'occasion de son 300^e anniversaire. Tous les dimanches, il sera possible de découvrir des aspects de la vie quotidienne d'antan.

Entente au CRCHUM

Le Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal a conclu une importante entente avec la compagnie Vasogen, dans le cadre de laquelle cette entreprise de Mississauga se joindra bientôt à la plate-forme technologique récemment implantée par le Centre afin de faciliter ses échanges en recherche biomédicale avec l'entreprise privée. Québec versera une subvention d'un million de dollars pour aider au démarrage de ce projet. Vasogen collaborera avec le Centre dans le domaine des effets néfastes du stress sur les tissus et organes.

Maisons fleuries à Outremont

Pour la septième année consécutive, les membres du conseil municipal procédaient hier au lancement officiel du concours *Maisons fleuries à Outremont*. Ce concours est organisé et géré par le comité parcs et sylviculture, sous la présidence de la conseillère Yvette Lafleur. Cette année, la période de jugement s'étendra de la fin juin à la mi-juillet. Un photographe, désigné par le comité, prendra des photographies des aménagements primés et les membres du jury détermineront les finalistes du concours.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Encore un peu de patience!

Même si les interminables travaux de la place Jacques-Cartier, dans le Vieux-Montréal, sont très avancés, il reste quelques petites choses à faire : les 12 lampadaires seront érigés d'ici vendredi, les bollards (tiges métalliques qui interdisent le passage des voitures) et les 66 bacs à fleurs seront installés à la fin de juin et le kiosque à fleurs et à fruits ouvrira à la mi-juillet. Quant à la restauration de la colonne Nelson, les travaux débuteront au printemps 1999. Au total, les travaux auront coûté 4,5 millions.

Têtes d'affiche

Jacques Coderre, directeur régional (secteur éducation) chez IBM, est le premier lauréat de la mention honorifique Responsabilité sociale, accordée dans le cadre du Concours Arista-Sun Life. Il a mérité cette récompense pour son engagement social, ayant incité IBM à investir dans divers projets d'aide aux jeunes en milieu scolaire. Les autres prix de ce concours organisé par la Jeune chambre de commerce de Montréal à l'intention de jeunes cadres et entrepreneurs, ont été remis (par catégorie) à : Léa Pascal (nouvelle catégorie pour jeune professionnel ou travailleur autonome), conceptrice et animatrice du magazine télévisé *Fais-en ton affaire!*; Pierre-Paul Allard (jeune cadre), directeur général pour l'est du Canada chez Systèmes Cisco; Stéphane Crevier (nouvelle entreprise), président du groupe de sécurité Trans-Québec; et Danielle Lafond (entreprise établie), présidente-directrice générale de Labplas.

Une cinquantaine d'élèves de diverses commissions scolaires de l'île de Montréal viennent de bénéficier de bourses de 250 \$ remises par la fondation du Conseil scolaire de l'île de Montréal. L'attribution de ces bourses est un moyen d'encourager les élèves qui risquent d'être entraînés à abandonner l'école.

Rallye de Vision culturelle Laval-Anger, organisme qui permet à de jeunes hockeyeurs de l'Association sportive Laval-Nord de partici-

per à des échanges avec des hockeyeurs français. Le rallye aura lieu le samedi 6 juin. Coût : 25 \$. Renseignements : 625-9456 ou 625-4092.

La compagnie Colgate-Palmolive, en plus d'offrir des coupons-rabais sur l'achat de trois de ces produits (Irish Spring, ABC, Colgate, Javex, Mennen, Palmolive et Fleecy) fera un don à la fondation pour l'enfance Starlight du Canada correspondant à l'utilisation par les consommateurs de ces coupons-rabais. La fondation Starlight réalise des souhaits d'enfants malades, et offre de l'équipement de divertissement dans les hôpitaux pédiatriques.

L'Ordre international des Anysétiens a tenu son assemblée annuelle à Québec récemment, le grand maître Armand Morabin, en ayant profité pour remettre des dons de 6000 \$ à des oeuvres humanitaires québécoises : la fondation Cervolant, la Fondation pour vaincre l'autisme et un service pour sidéens. Les Anysétiens est une résurgence d'une confrérie présente en France au Moyen Âge et « réinventée » par Paul Ricard et d'autres personnalités françaises. L'histoire des Anysétiens se rattache à l'usage d'esprit d'anis

pour la fabrication d'onguents, drogues et liqueurs. C'est avec un don à l'Accueil Bonneau qu'on a d'abord pris contact avec eux au Québec.

Vice-président aux ressources humaines à La Presse, Jacques Tousignant jouit de la confiance de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail (secteur imprimerie et activités connexes), car il vient d'être reconduit à la coprésidence de son conseil d'administration. Gilles Duquay, employé au service de la distribution de La Presse, a été nommé trésorier. Il siège à titre de délégué de la Fédération nationale des communications. Les autres membres du CA sont : Claude Clermont, Jules Lizotte, Yves Ménard, Normand Sarault, représentant la partie patronale; et Pierre Dumoulin, Larry Myles, Michel Handfield, et Daniel Ménard, représentant les syndicats.

Jean-Guy Dubuc, éditeur de trois quotidiens québécois, et qui fut de l'équipe éditoriale de La Presse pendant quinze ans, traitera de l'influence des médias sur l'état de la santé, jeudi à 11 h, au centre Saint-Pierre. Depuis son président de l'Office des communications sociales, celui que l'éditeur-adjoint de La Presse, Claude Masson, qualifiait récemment de « communicateur

», est le conférencier invité de Carrefour humanisation santé. Il est l'homme tout désigné pour parler du traitement de l'information en regard des nombreux malaises qui affectent aujourd'hui notre système de santé, sujet qu'on lui a demandé de traiter. Réservation : 844-1147.

Encan bénéficié de l'Association des diplômés en sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, sous la présidence d'honneur d'André Leroux, chef de la direction d'Acier Leroux, le 4 juin, au club de golf de Dorval, lors d'un tournoi de golf. Les profits de l'encan permettront de constituer une bourse d'études. Le tout débute à 10h30. Renseignements : 987-3000, poste 3010.

Aux personnalités honorées par la remise des nouveaux prix Phénix en environnement, et dont nous avons fait état vendredi, s'ajoutent les organismes et municipalités qui se sont également distingués. Sainte-Martine et la MRC de Rouyn-Noranda, ainsi que le 8^e groupe scout de Roberval, unité Castor (catégorie des organismes sans but lucratif), et la brasserie Labatt (industries, commerces et institutions), ont reçu les Phénix

de la récupération. Les Phénix du recyclage ont été remis au groupe Lavergne et à Conporec. Les Phénix de l'innovation technologique et des exportations ont été attribués à l'aluminerie Lauralco, Asea Brown Boverie (innovation technologique), et Berlie technologies (exportations). Ont mérité les Phénix de la conservation des milieux de faune et de la flore : la Ville de Québec et la Société de l'arbre (organismes sans but lucratif). Le Phénix de la gestion environnementale a été remporté par la MRC le Fjord du Saguenay. Les Phénix de l'éducation et de la sensibilisation sont allés à la Centrale de l'enseignement du Québec et à l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, ainsi qu'au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut-bassin de la rivière Saint-François. Enfin, Jean-Dominic Lévesque-René a mérité le Phénix de la jeunesse.

Les personnes atteintes de sclérodémie (sclérose systémique) et leurs proches, sont invités à l'assemblée générale de la Société de sclérose systémique, le samedi 6 juin, à l'hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est (amphithéâtre Deschamps). Renseignements : 769-3903 ou 621-8672.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Les élections scolaires soulèvent peu d'intérêt

MICHÈLE OUVIMET

Les élections dans les toutes nouvelles commissions scolaires linguistiques soulèvent peu d'intérêt : il y aura une lutte dans seulement 607 des 1305 circonscriptions électorales. Dans les 698 autres, les jeux sont faits : les commissaires ont déjà été élus sans opposition, faute de combattants.

Le directeur général des élections, François Casgrain, traçait hier un premier bilan en conférence de presse, puisque la période de mise en candidature prenait fin dimanche.

Les anglophones sont nettement plus actifs que les francophones : il y aura une bataille dans 60,7 % de leurs circonscriptions, comparé à 44,5 % chez les francophones, a indiqué M. Casgrain dans une avalanche de chiffres.

Il y a aussi beaucoup plus de mouvement dans la région de Montréal : seulement 14 % des circonscriptions ont déjà élu leur commissaire par acclamation, comparé à 84 % en Abitibi, 39 % en Gaspésie, 10 % à Laval, 26 % dans la région de Lanaudière, 63 % dans les Laurentides et 52 % en Montérégie.

Rappelons que les 153 commissions scolaires protestantes et catholiques ont été remplacées par 69

commissions scolaires, 60 francophones et neuf anglophones. Comme il y a deux fois moins de commissions scolaires au Québec, plusieurs commissaires sortants ont perdu leur circonscription. M. Casgrain s'attendait donc à ce qu'il y ait de nombreuses luttes, mais ce n'est pas le cas. Pourquoi ? « Il n'y a pas l'engouement qu'on aurait pu penser pour les premières élections des commissions scolaires linguistiques », s'est-il borné à constater.

Par contre, si on compare ces chiffres avec ceux de 1994, année de la dernière élection scolaire, il y a une nette amélioration. En effet, 61 % des commissaires avaient alors été élus par acclamation et 14 circonscriptions n'avaient aucun candidat, comparé à une seule cette année. Dans ces cas-là, c'est la ministre de l'Éducation qui désigne un commissaire.

En 1987, le gouvernement a permis la constitution de partis politiques sur la scène scolaire. Cette année, seulement 13 équipes électorales, 11 chez les francophones et deux chez les anglophones, ont été reconnues et elles sont presque toutes concentrées dans la région de Montréal.

M. Casgrain a aussi tenté de calmer le jeu chez les anglophones qui se montrent très inquiets devant les longues files d'attente dans les bureaux de révision et le cafouillis des listes électorales. Tous ceux qui souhaitent voter dans une commission scolaire anglophone doivent l'indiquer par écrit ou se rendre dans un bureau de révision, car tous les électeurs sont automatiquement inscrits sur la liste électorale francophone.

Outrée par ce processus et inquiète devant les ratés de la machi-

ne, la communauté anglophone s'est mobilisée. Le nouveau président d'Alliance Québec, Bill Johnson, a même incité les anglophones à boycotter les élections qui doivent avoir lieu le 14 juin.

François Casgrain a voulu se montrer rassurant hier et c'est dans un anglais laborieux qu'il a expliqué les nouvelles mesures que son bureau vient tout juste d'adopter.

Les personnes qui ont demandé de voter dans une commission scolaire anglophone recevront un avis de confirmation et tous les électeurs trouveront bientôt, dans leur boîte aux lettres, un carton leur indiquant où ils doivent voter et la liste des candidats de leur circonscription. Pour plus de renseignements, composez le 1-800-461-0422.

École John-Rennie : la Cour d'appel confirme la légalité du partage

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec vient de confirmer la légalité du partage de l'école John-Rennie, à Pointe-Claire, entre les 1000 élèves anglophones et les 600 élèves francophones.

M. Laszlo Szasz, dont un enfant fréquente le secteur francophone, contestait avec d'autres parents la décision de la commission scolaire Lakeshore de réunir dans un même bâtiment les élèves de l'école secondaire Dorval (francophone) et ceux de l'école John-Rennie.

Les francophones habitant sur le territoire de la commission Lakeshore devaient, entre 1989 et 1996, se rendre hors du territoire pour avoir droit à l'enseignement public en français. Ils étaient réunis à l'école Dorval, une école louée à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal.

Mais en 1996, il est devenu impossible de renouveler le bail de l'école Dorval et il fallait trouver une nouvelle école aux étudiants francophones de l'école Dorval.

La commission scolaire a résolu de diviser l'école John-Rennie en deux. On a ainsi créé l'école Pointe-Claire, qui est en fait le secteur francophone de cette école de l'Ouest de l'île. Deux directions gèrent côte à côte chaque secteur. Des locaux sont réservés pour chaque « école » et d'autres sont partagés : cafétéria, bibliothèque, la réception, d'autres sont utilisés alternativement par chaque secteur : gymnases, laboratoires.

M. Szasz plaideait que la Loi sur l'instruction publique ne permet pas un tel partage et devrait forcer la commission scolaire à établir des écoles séparées.

La Cour supérieure a rejeté cet argument en 1996. La Cour d'appel vient de confirmer le jugement. Dans une décision unanime rédigée par le juge Joseph Nuss, co-signée par les juges Marc Beauregard et Jacques Philippon, le plus haut tribunal au Québec ne voit dans la loi nulle exigence d'exclusivité de bâtiment. Si une telle exigence avait été voulue, le législateur l'aurait dit.

Le partage des locaux permet à chaque groupe de bénéficier des équipements. Il faut tenir compte des coûts d'une séparation complète, dit la cour. Tous sortiraient perdants d'un partage « étanche » de l'école, selon le juge Nuss. Le droit à l'école française ne va pas jusqu'à interdire que des locaux servant à des classes françaises puissent servir à des classes anglaises.

D'autre part, la Cour d'appel n'a pas permis à M. Szasz de plaider au nom des anglophones, comme il le désirait le faire, que les droits linguistiques de la minorité sont violés par ce projet de partage. Il ne lui appartient pas de plaider pour les anglophones, de dire la Cour d'appel : son objectif n'est pas de protéger la minorité anglophone, mais de forcer l'établissement d'une école francophone séparée.



Le ministre Ménard a remis le prix de la Justice 1998 à Marthe Vaillancourt, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Chicoutimi.

Prix de la Justice remis à Marthe Vaillancourt

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, a signé conjointement avec la magistrature et le Barreau du Québec une Déclaration de principe concernant les témoins à l'occasion de la remise du Prix de la Justice, qui a eu lieu hier à Montréal.

« J'ai toujours ressenti un certain malaise face au traitement que recevaient parfois les témoins. Ces personnes, essentielles au bon déroulement de la justice, ne sont pas toujours reçues avec tout le respect qu'on leur doit dans les palais de justice », a déclaré M. Ménard.

Concrètement, le ministère réservera notamment des espaces spécifiques aux témoins vulnérables de façon à ce qu'ils ne soient pas confrontés à l'accusé lorsqu'ils attendent pour témoigner. Ces dispositions se feront au gré des nouvelles constructions ou des réaménagements des palais de justice.

Par ailleurs, le ministre Ménard a remis le prix de la Justice 1998 à Marthe Vaillancourt, fondatrice et directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Chicoutimi. Mme Vaillancourt a reçu le prix pour l'ensemble de son travail, principalement pour son engagement et son implication auprès des victimes d'actes criminels.

Le nombre de donneurs de sang augmente

Presse Canadienne OTTAWA

Pour la première fois depuis près d'une décennie, le nombre de donneurs de sang qui fréquentent les cliniques de la Croix-Rouge a connu une hausse significative en 1997-1998.

C'est avec soulagement que la direction de la Croix-Rouge a appris cette nouvelle, qui permet à l'organisme de compter sur des approvisionnements suffisants de produits sanguins à travers le pays.

La Croix-Rouge espère que les plus récentes données sur le nombre de donneurs indiquent un renversement de la tendance observée depuis 1991.

Ainsi, l'an dernier, 862 172 personnes ont fréquenté les cliniques de dons de sang de la Croix-Rouge, soit une hausse de 4,2 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le nombre de donneurs potentiels qui ont dû être écartés parce qu'ils appartenaient à un groupe à risque a lui aussi augmenté, passant de 7,3 pour cent à 11,2 pour cent.

Mais cela n'a pas pour autant nui à la progression du nombre d'unités de sang prélevées, qui est passé en un an de 674 190 à 684 813.

Entre 1993-94 et 1996-97, le nombre de donneurs fréquentant les cliniques de la Croix-Rouge a chuté de près de 13 pour cent, faisant craindre à certains que le système de dons de sang serait en péril au Canada.

Cette crainte a pu être alimentée par le scandale du sang contaminé, qui a miné la confiance du public envers le système de collecte du sang.

Désormais, l'approvisionnement en sang ne devrait pas causer de problème à travers le pays. Mais la Croix-Rouge a

toujours besoin de nouveaux donneurs de sang, compte tenu que l'organisme a resserré ses critères de sélection des donneurs.

Par exemple, une personne qui a consommé de la cocaïne par voie nasale se verra interdite de donner du sang, pour éviter la transmission de certaines maladies du sang.

Des recherches ont démontré qu'un grand nombre de personnes ont peur d'être infectées si elles vont donner de leur sang. Mais ce n'est pas le cas, car une nouvelle aiguille est utilisée à chaque nouveau don.

Le renouveau d'intérêt manifesté par la population pour le don de sang est de bon augure au moment où deux organismes — les Services canadiens du sang et Héma-Québec — s'apprentent à compter de l'automne à prendre la relève de l'approvisionnement en sang au pays.

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER

Plus

CHAQUE SAMEDI DANS

La Presse

Bagues éternité - diamants, rubies saphirs, émeraudes, or 18 ct. ou platine

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.

QX4

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE RÉSISTER À L'APPEL DE LA NATURE, N'EST-CE PAS ?

5500 \$ d'acompte. Un montant tout à fait raisonnable, comme l'acquisition du QX4 d'ailleurs, conçu pour enflammer l'aventurier en vous et non pas le freiner.

36 mois. Pourquoi attendre 48 mois ? Avec notre offre, vous serez au volant d'un luxueux QX4 flamant neuf, prêt à foncer sur l'autoroute de l'aventure, un an avant certains de nos concurrents.

495 \$ par mois. Vos fins de mois ne seront plus semées d'embûches. De quoi faire réfléchir la concurrence et envoyer promener (très, très loin) leurs quatre roues motrices de luxe.

Technologie avancée pour coins reculés. Le QX4 comprend :
sièges avant chauffants en cuir, radiocassette Bose^{MD} MA/MF stéréo avec lecteur CD de 150 watts, climatiseur avec régulateur automatique de l'air ambiant, servodirection et servofreins, toit ouvrant électrique et le système de quatre roues motrices « tout mode », un des plus évolués qui soit. Pas de frais de transport et de préparation et aucun dépôt de sécurité.
À quoi bon résister plus longtemps ?

INFINITI
Une création Nissan



INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 382-8550

MÉRIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

*Sujet à l'approbation du crédit. Location ferme. Transport et préparation inclus. Pas de dépôt de sécurité. Les taxes et immatriculation sont en sus. Location-bail de 36 mois. D'autres taxes et termes peuvent être offerts. Veuillez noter que l'offre d'une durée limitée ne s'applique qu'au nouveau modèle QX4 Infiniti 1998. Détails du contrat de location de l'offre complète Infiniti: versement initial ou échange équivalent de 5 500 \$. Limite de 20 000 km/année. 0,08 \$ du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Santé: les infirmières constatent des « ratés majeurs »

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

Il y a eu des « ratés majeurs » dans la réforme de santé du ministre Jean Rochon, estime la Fédération des infirmières du Québec. « Nous avons, comme organisation, donné notre accord aux principes d'une telle réforme. Mais jamais nous n'avons cautionné les moyens mis en oeuvre pour en assurer l'implantation », a déclaré hier la présidente de la Fédération, Jennie Skene.

Cette dernière inaugurerait le cinquième congrès biennal de la Fédération, au Centre des congrès de Québec. Selon Mme Skene, des « problèmes liés au virage ambulatoire, à l'engorgement des urgences, les difficultés d'accès à certains services comme la cardiologie forcent à penser que le budget est au coeur de la réforme plutôt que le citoyen ».

Selon la présidente de la Fédération qui regroupe 47 500 infirmières, soit 95 % des infirmières syndiquées du Québec, la réforme de la santé « est une véritable opération de délestage. C'est pourquoi une approche humaniste qui devrait guider les décisions et les interventions. »

Mme Skene a dressé le procès de « la nouvelle idéologie néolibérale

(qui juge) inutile d'investir là où les résultats ne peuvent être évalués en profits ».

Aussi, les infirmières invitent le gouvernement « à recentrer le système sur l'être humain et investir (dans la santé) les budgets nécessaires ».

À cet égard d'ailleurs, Mme Skene a averti le gouvernement qu'il retrouvera les infirmières sur son chemin dès cet été, au cours des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives du secteur public.

Les infirmières devront être compensées pour le taux de détresse psychologique et la perte d'identité professionnelle dont elles ont été victimes dans la réforme.

C'est pourquoi la Fédération réclame pour ses membres, au cours des trois prochaines années, des augmentations de salaire de 15 %, soit 5 % par année. C'est 3,5 % de plus que les 11,5 % réclamés par le front commun regroupant les autres syndiqués du secteur public.

Une infirmière au sommet de

l'échelle et à temps complet gagne annuellement 43 000 \$ par année et le salaire hebdomadaire varie de 535 \$ à 827 \$.

Mme Skene a rappelé que la moitié des infirmières oeuvrent encore à temps partiel, qu'elles ont un fort taux de départ. Beaucoup sont obligées de prendre des congés de maladie à la suite d'épuisement ou de détresse psychologique.

Il faudra de plus revoir en profondeur l'organisation du travail dans les hôpitaux, notamment aux fins de permettre aux infirmières de passer plus de temps avec les malades.

Par ailleurs, le gouvernement devra songer à faire appel aux jeunes infirmières pour assurer la relève.

On doit souvent avoir recours à l'une ou l'autre des 3200 infirmières parties pour une retraite anticipée l'été dernier, pour effectuer des remplacements en cas de maladie ou lors des vacances.

Mme Skene a signalé également que certains cas sérieux lui avaient été rapportés: il n'y a pas d'infirmière sur place la nuit dans certains foyers d'accueil; l'infirmière de garde est sur appel et ne se déplace qu'en cas de requête. On a relevé un cas où l'infirmière réside à 75 km du centre.

On a aussi vu des cas où une seule infirmière est en poste la nuit pour 150 patients répartis sur plusieurs blanchets d'un établissement.



Selon la Fédération des infirmières du Québec, la réforme Rochon « est une véritable opération de délestage » dont le coeur est le budget plutôt que le citoyen.

Le ver du cœur peut tuer votre chien.

Les infestations de puces sont désastreuses.

Sentinel™ est le seul comprimé intégré qui protège votre chien contre ces deux fléaux!

Il suffit d'un seul comprimé Sentinel, administré une fois par mois avec un repas principal, pour que votre chien soit entièrement protégé des vers du cœur mortels et des misères des infestations de puces.

Le comprimé intégré Sentinel protège aussi votre chien contre l'ankylostome, les vers ronds et le trichure. Mieux encore: il ne laisse pas de résidu insecticide collant sur votre compagnon. Et il convient à toutes les races de chiens, dès l'âge de deux semaines.

Sentinel répond ainsi à vos besoins pour des soins de santé préventifs à la fois sûrs et efficaces pour votre chien. Seulement chez votre vétérinaire.

Un mode de protection pratique, sûr et efficace, qui ne freine pas les élans de tendresse.

Sentinel

La seule protection intégrée contre le ver du cœur, les puces et les...



NOVARTIS

Sentinel est une marque de commerce de Novartis Santé Animale Canada Inc. Avant d'administrer Sentinel à votre chien, faites-lui subir un test de dépistage du ver du cœur. Pour de plus amples renseignements sur Sentinel, composez le 1 800 387-6325 ou visitez le site Internet de Novartis au www.novartis.ca

Curateur public: des groupes réclament plus qu'un simple redressement administratif

LILIANNE LACROIX

Aiguillonnés par les récents rapports du Vérificateur général et du Protecteur du citoyen dénonçant la mauvaise gestion et le travail boiteux du Curateur public, des organismes communautaires travaillant auprès des personnes inaptes réclament, au-delà du redressement administratif, un changement de mentalité de l'institution qui placerait en priorité le bien-être de la personne.

Dans la foulée des deux rapports qui recommandent au Curateur un rapprochement avec les organismes communautaires, l'Association des groupes d'intervention en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et l'organisme Handicap-Vie-Dignité, qui représente les handicapés physiques, proposent leur participation active à la démarche de redressement qui s'impose.

« Les personnes que nous représentons sont beaucoup plus inquiètes et préoccupées par leurs conditions de vie et leurs besoins fondamentaux, que par l'administration de leur patrimoine financier ne représentant pour la grande majorité qu'une pitance de la sécurité du revenu », déclarent Mario Bousquet, de l'AGIDD-SMQ et M. Paul Morin, coordonnateur du Collectif de défense des droits de la Montérégie et membre de l'AGIDD.

« Le rapport du Vérificateur s'occupe principalement des questions d'argent qu'il illustre abondamment. Mais les abus ou les négligences sur les personnes constituent des histoires d'horreur encore bien pires dont on n'a pas véritablement d'exemples dans le rapport », déclare pour sa part Mme Hélène Rumak, représentante de l'organisme Handicap-Vie-Dignité. Hygiène corporelle négligée, médication inadéquate, ecchymoses aux causes inavouables, plaies de lit, incontinence provoquée, mauvaise alimentation... les exemples sont légion selon elle. « Malheureusement, le Curateur semble notamment tenir pour acquis que les personnes âgées et lourdement handicapées vivant en institution sont moins vulnérables. Cette mauvaise perception de la réalité laisse ces personnes sans protection. »

Désireuse d'assurer les organismes communautaires de sa bonne foi et de sa diligence à régler les problèmes, la curatrice, Mme Juliette Bailly, avait délégué jeudi dernier deux de ses représentantes: « Vous avez tout à fait raison de réclamer une participation plus active. La curatrice prévoit d'ailleurs rencontrer les dirigeants des groupes les plus représentatifs dans les plus brefs délais », déclarait sa porte-parole, Mme Andrée Dupont, aux organisateurs de la conférence de presse.

Débordée par l'ampleur de la tâche et par le peu de moyens mis à sa disposition, Mme Bailly, en poste depuis octobre 1996, n'aurait pas été en mesure ni de prendre conscience de la situation catastrophique qui minait l'organisation, ni de mettre en place toutes les mesures de correction qui s'imposaient, affirme Mme Dupont. « Il s'agit d'un virage majeur et cela prend du temps », explique-t-elle.

Les organismes communautaires demeurent toutefois perplexes face à la nomination d'un groupe comptable chargé par la curatrice de la conseiller quant au redressement: « Comment prendre au sérieux l'objectif ultime de mieux répondre aux besoins des personnes représentées quand le mandat confié à ce groupe de gestion comptable en est un de redressement administratif et non de changement de la mentalité de l'institution en pleine crise? » se demande-t-on.

Au-delà de ce débat, les organismes se demandent si le Curateur ne devrait pas se voir retirer certaines des responsabilités qui lui ont été confiées comme la gestion des biens non réclamés. C'est ainsi que le Curateur doit maintenant se charger des automobiles des conducteurs ivres confisquées par la SAAQ et non réclamées: « On est devenu propriétaires du plus grand parc de minoues au Québec », admet Mme Dupont en souriant.

Les premières victimes de l'hépatite C gardent confiance

Presse Canadienne
EDMONTON

Les Canadiens ayant contracté par voie sanguine le virus de l'hépatite C avant 1986 seront éventuellement indemnisés, estiment plusieurs associations représentant les victimes du sang contaminé.

« Le groupe examine les options concernant les victimes d'avant 1986 », a dit Durhane Wong-Rieger, de la Société canadienne d'hémophilie, à l'issue d'une rencontre de 90 minutes avec un groupe de travail fédéral-provincial. « Il n'est plus question de savoir si nous le ferons, mais bien comment et quand nous le ferons. Personne n'a réfuté que le statu quo n'était pas une option légitime. Nous n'en avons même pas discuté », ajouta Mme Wong-Rieger.

Laval/Laurentides/Lanaudière

Terrebonne fête son 325^e anniversaire

ISABELLE HACHEY

André Daulier Deslandes, secrétaire général de la Compagnie des Indes occidentales à l'époque de Louis XIV, n'aurait sans doute jamais pu imaginer ce qu'allait devenir son domaine, 325 ans après en avoir fait l'acquisition en Nouvelle-France.

Avec ses autoroutes, ses mégacentres commerciaux et ses bungalows, Terrebonne représente la parfaite banlieue tranquille, paradis des barbecues et des piscines hors terre. Mais c'est aussi une ville fiè-

re, qui fête avec faste, cette année, son 325^e anniversaire.

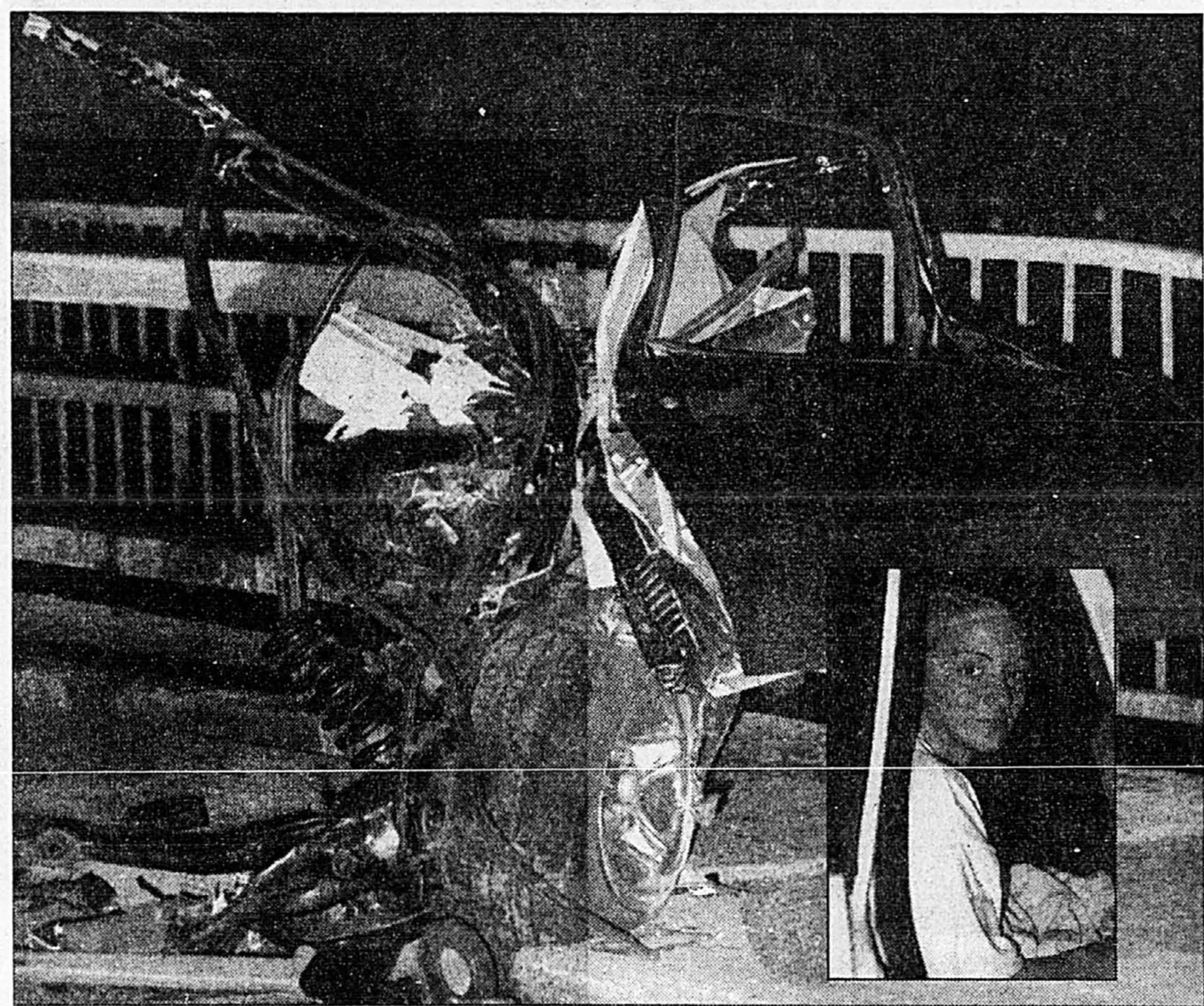
Du 23 juin au 23 décembre, pas moins de 250 activités culturelles, sociales et sportives auront lieu près de la rivière des Mille-Îles,

dans l'île des Moulins et dans le Vieux-Terrebonne, un ensemble patrimonial qui constitue le deuxième plus grand site historique de la province après le Vieux-Québec.

« On met les bouchées doubles pour organiser les fêtes », avoue Claude Hamer, président de la Corporation du 325^e anniversaire de Terrebonne, corporation fondée il y a à peine deux mois. « Il y aura quelques notions historiques lors de certaines activités, mais on n'a pas l'intention de donner un cours d'histoire intensif à nos concitoyens. C'est surtout un prétexte pour fêter, d'autant plus que le 300^e anniversaire est passé presque sous silence. » Depuis 25 ans, toutefois, Terrebonne a connu un boum démographique fulgurant et, cette fois, les 40 000 habitants ne se feront pas prier pour faire la fête, croit M. Hamer.

C'est le 23 juin que le coup d'envoi des fêtes sera donné, avec des feux d'artifices, de la danse et des chansons à l'île des Moulins. Suivront une foule d'activités, dont le grand bal d'époque, le 15 août, le

tournoi de golf du maire, le 19 août, et la place du marché, qui sera érigée les 12 et 13 septembre dans le Vieux-Terrebonne. Plusieurs spectacles sont au menu, dont ceux de Lhasa de Sela, Karen Young, Kevin Parent, Claudine Mercier, Lise Dion, Laurence Jalbert et La Bottine souriante. Les festivités prendront fin le 23 décembre — jour où le seigneur Daulier Deslandes a acquis le domaine de Terrebonne, en 1673 — avec un spectacle son et laser sur écran de neige.



PHOTOS PASCAL DEL BOCCIO, collaboration spéciale

Impact mortel à l'entrée du pont Viau

Un jeune homme de 19 ans, Jean-Sébastien Martel, de Bois-des-Filion, a perdu la vie peu avant minuit hier, quand la camionnette dans laquelle il était passager a heurté un muret de béton à l'entrée du pont Viau, en direction de Montréal. Le conducteur du véhicule, âgé de 20 ans, a été légèrement blessé et des prélèvements sanguins ont été faits à la Cité de la Santé. La police de Laval devra attendre quelques semaines avant d'avoir les résultats. Deux jeunes filles (dont celle présentée en médaillon) ont expliqué à la police qu'elles avaient failli être happées par cette camionnette qui roulait vite, alors qu'elles tentaient de traverser le boulevard des Laurentides près de l'intersection avec le boulevard Cartier. L'impact a été tellement violent que la camionnette a été déchiquée.

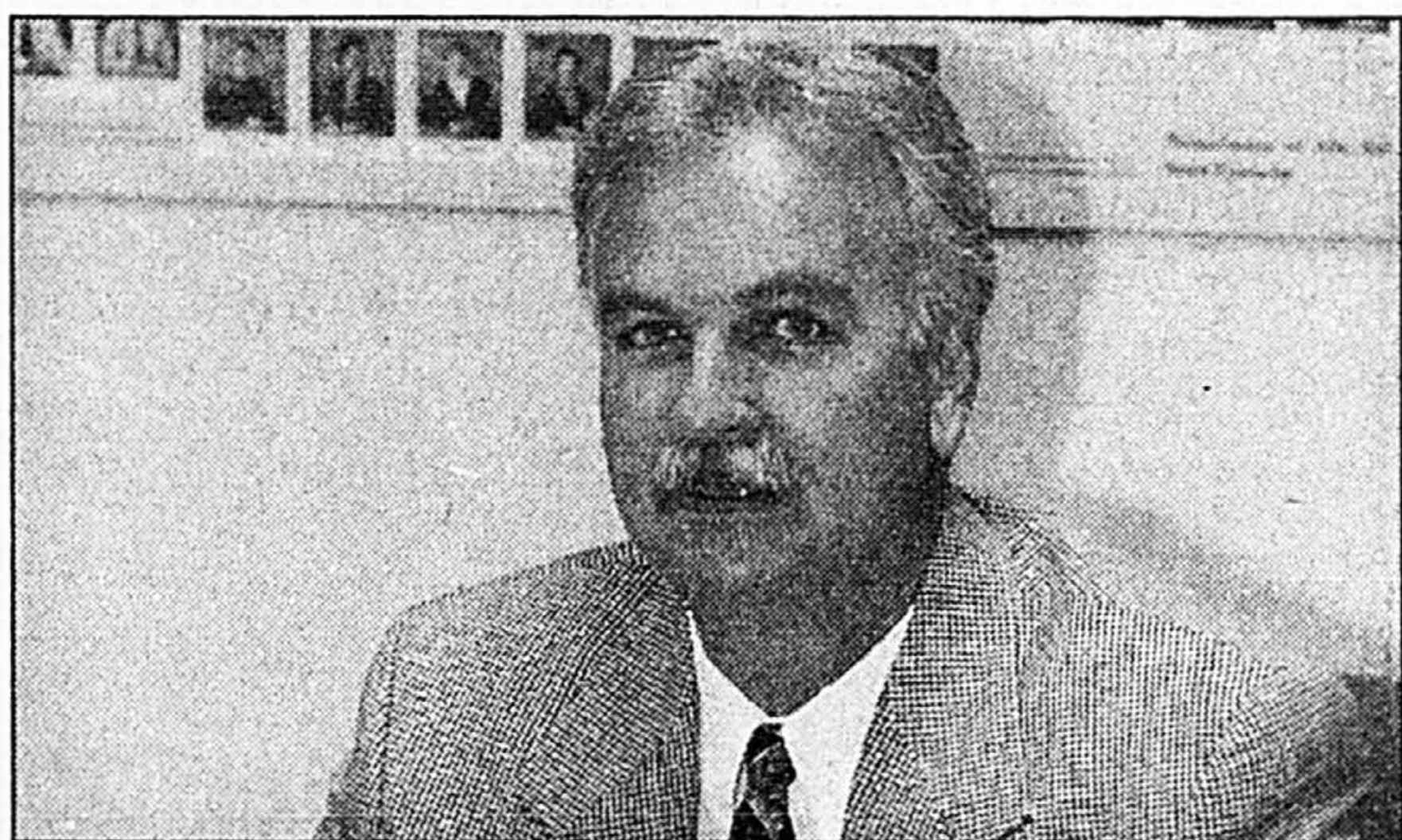


PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

L'inspecteur Jean De Montigny

Laval prête un chef de police à Saint-Eustache

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Privé de son chef de police intérimaire, le maire de Saint-Eustache, Jean Prévost, a lancé un SOS à son collègue Gilles Vaillancourt, de Laval, afin qu'il lui prête un officier pour diriger son service en attendant la nomination d'un chef permanent.

Le directeur de la police de Laval, Jean-Pierre Gariépy, a arrêté son choix sur l'inspecteur Jean De Montigny, responsable du poste numéro deux. Résident de Saint-Eustache, M. De Montigny est entré officiellement en fonction hier.

« Nous ne pouvions pas laisser la police de Saint-Eustache sans direction. M. De Montigny est prêt indéfiniment. Son salaire nous sera entièrement remboursé par Saint-Eustache », a déclaré M. Gariépy.

À la suite du départ de Pierre Bourgeois de son poste de directeur de la police de Saint-Eustache pour aller diriger la Régie de police du

Saint-Jérôme métropolitain, l'inspecteur Jean-Pierre Lecot a été nommé directeur intérimaire. Mais M. Lecot a quitté son poste pour des raisons de santé et il ne sera pas de retour au travail avant quelques mois.

L'administration du maire Prévost a confié à un chasseur de tête le soin de trouver un nouveau directeur permanent.

L'arrivée de M. De Montigny, qui compte 22 ans de service à la police de Laval, a causé un froid dans un groupe de policiers.

Le conseil municipal sera appelé lors de son assemblée régulière, lundi prochain, à entériner l'entente intervenue avec Laval.

Soulignons que le climat est tendu entre la Ville de Saint-Eustache et la Fraternité des policiers. Un arbitre vient de donner raison à la municipalité pour ce qui est de la façon de procéder à la récupération du 6 % de la masse salariale exigée par le gouvernement provincial.

CR CLUB PC ENTREPÔT

Pentium 166 MHz 16Mo: **569\$**
 Pentium 233 MHz-MMX 32 Mo: **689\$**
 Pentium II 266 MHz 32 Mo: **939\$**

NOTEBOOKS
 PENTIUM MMX CD ROM, MODEM 1779\$

DEPUIS 1983
 toujours les meilleurs prix!

Mise-à-jour de votre PC pour:
 Pentium 166 MHz 16 Mo: **259\$**
 Celeron 266 MHz 32 Mo: **499\$**
 Pentium II 266 MHz 32 Mo: **659\$**

AUSI PRÊTS ÉTUDIANT, PENTIUM II 400 MHz

Vous voulez vous relier en réseau Windows 95 ou NT: nous avons les experts qui s'occuperont efficacement DE VOUS!

IBM Partenaire commercial

Ordinateur IBM à partir de 999\$

Ouvert dès 9h
 Certes de crédit acceptées

682-6466
 2047 Autoroute 440 Ouest, Laval
 Coté Nord entre la 15 et Le Corbusier

loto-québec résultats

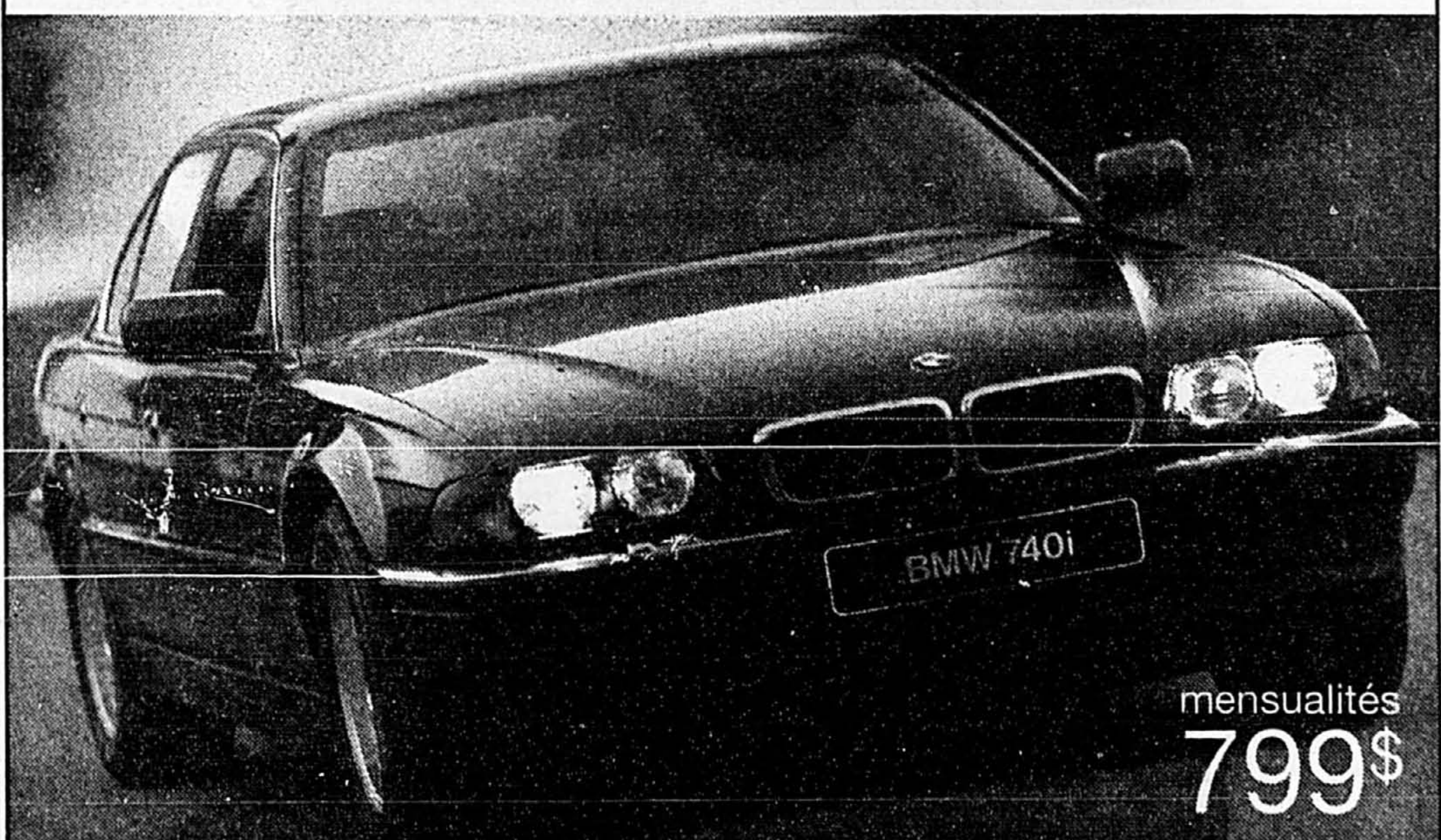
Banco Tirage du 98-06-01
 3 5 8 15 25
 27 29 32 33 39
 41 44 46 47 49
 55 62 64 69 70

Quinté Tirage du 98-06-01
 3 4
 766 8441

Extra Tirage du 98-06-01
 NUMÉRO: 468757

T.V.A., LE RESEAU DES TIRAGES
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'économie allemande se conduit de mieux en mieux!



mensualités **799\$**

Pour un temps limité, la très luxueuse BMW 740i est à seulement 799\$ par mois. Tous ceux qui sont à la recherche d'une bonne affaire sauront reconnaître la nette supériorité de notre offre. Imaginez: vous pouvez vous retrouver aux commandes d'une des voitures les plus luxueuses et performantes sur le marché, l'incomparable BMW 740i, pour aussi peu que 799\$ par mois. Cette occasion d'affaires exceptionnelle se trouve uniquement chez les concessionnaires BMW du Grand Montréal. Hâtez-vous. Cette offre se termine le 30 juin 1998.

- Montréal**
 BMW Canbec
 4090, rue Jean-Talon Ouest
 Montréal 731-7871
- Laval**
 Boulevard St-Martin Auto Inc.
 1430, boul. St-Martin Ouest
 Chomedey, Laval
 667-4343/Mtl 343-3412
- Banlieue Ouest**
 Automobiles Jalbert Inc.
 16710, Route Transcanadienne
 Kirkland
 695-6662/343-3413
- Rive Sud**
 Park Avenue BMW
 8755, boul. Taschereau Ouest
 Brossard 445-4555
 Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

* Offre valable sur le modèle 740i 1998 neuf, automatique. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 799\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 8500\$. Le taux de financement est de 1,9%. Valeur résiduelle garantie de 54229\$. Des frais de 12c/km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 juin 1998.

VOLVO

LA COURSE AUX VRAIES AUBAINES

Conduire une auto luxueuse à prix raisonnable? Oui.

Chez John Scotti Auto, notre personnel de vente vous démontrera que vous pouvez louer à moindre prix que vous ne le pensez.

S'il vous plaît, visitez notre salle de montre et je vous promets que vous conduirez bientôt une nouvelle Volvo.

John Scotti VOLVO

4330, rue Jarry est
 St-Léonard
 725-9394

John Arsénian,
 directeur des ventes

L'événement zéro sur toute la ligne.

Pour un temps limité, aucun comptant* ni dépôt de sécurité sur tous nos modèles, chez vos concessionnaires Chevrolet Oldsmobile.

Cavalier Z22



228\$
Location 36 mois



- Moteur 2,2 litres
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues

Pick-up CK



298\$
Location 24 mois

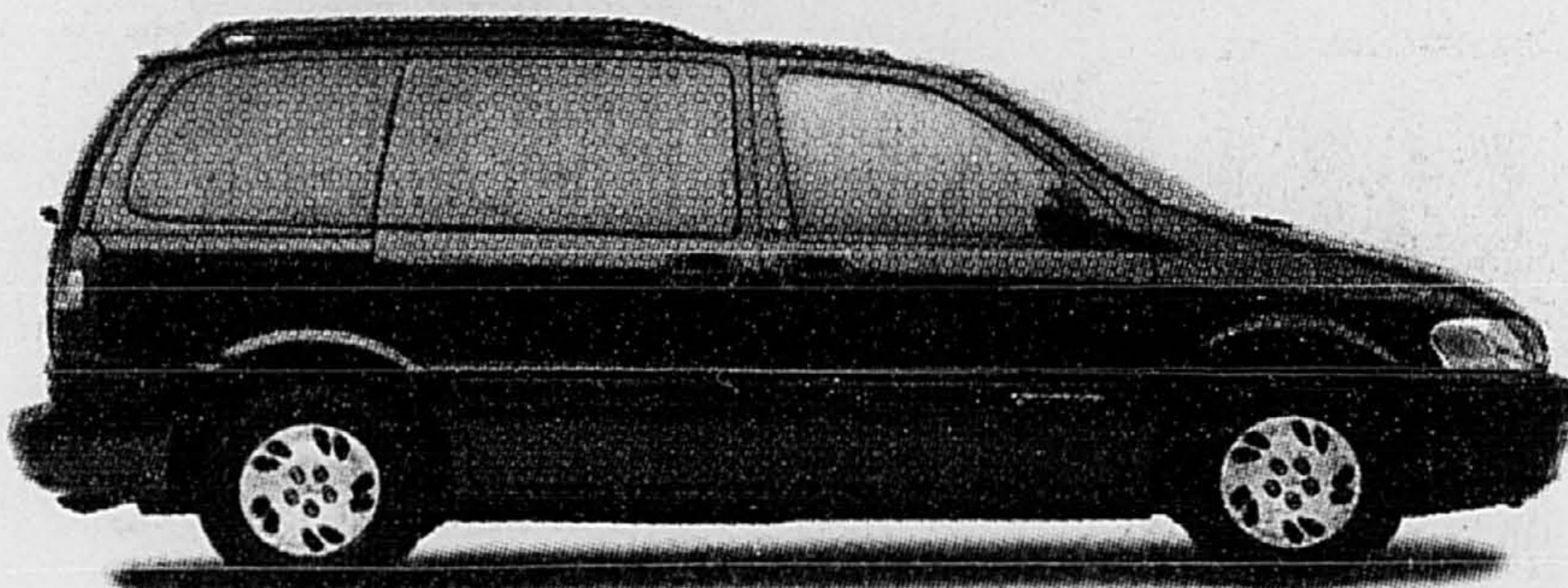


- Moteur V6 4300 de 200 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues

Venture

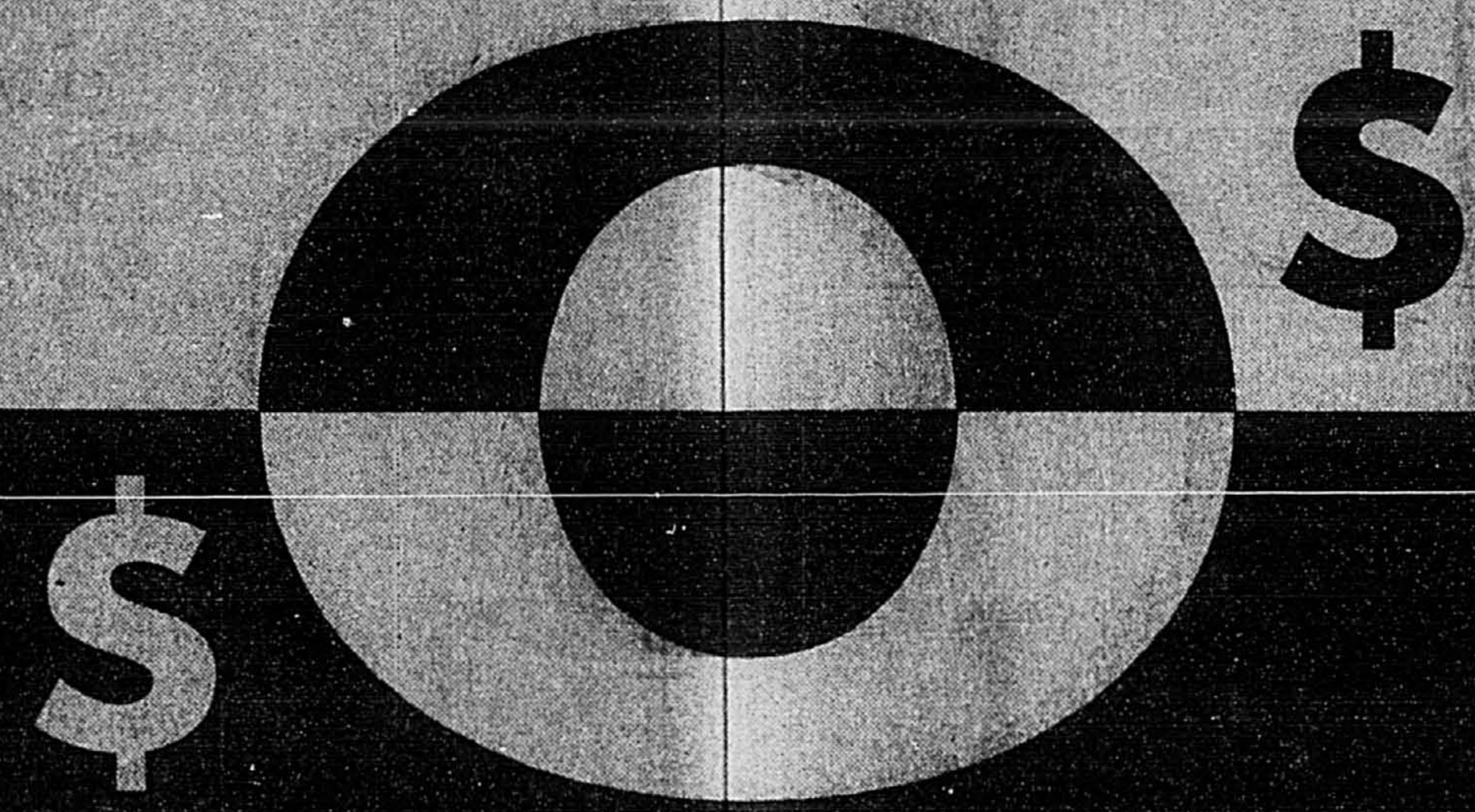


328\$
Location 36 mois



- Moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables latéraux

MISE DE FONDS

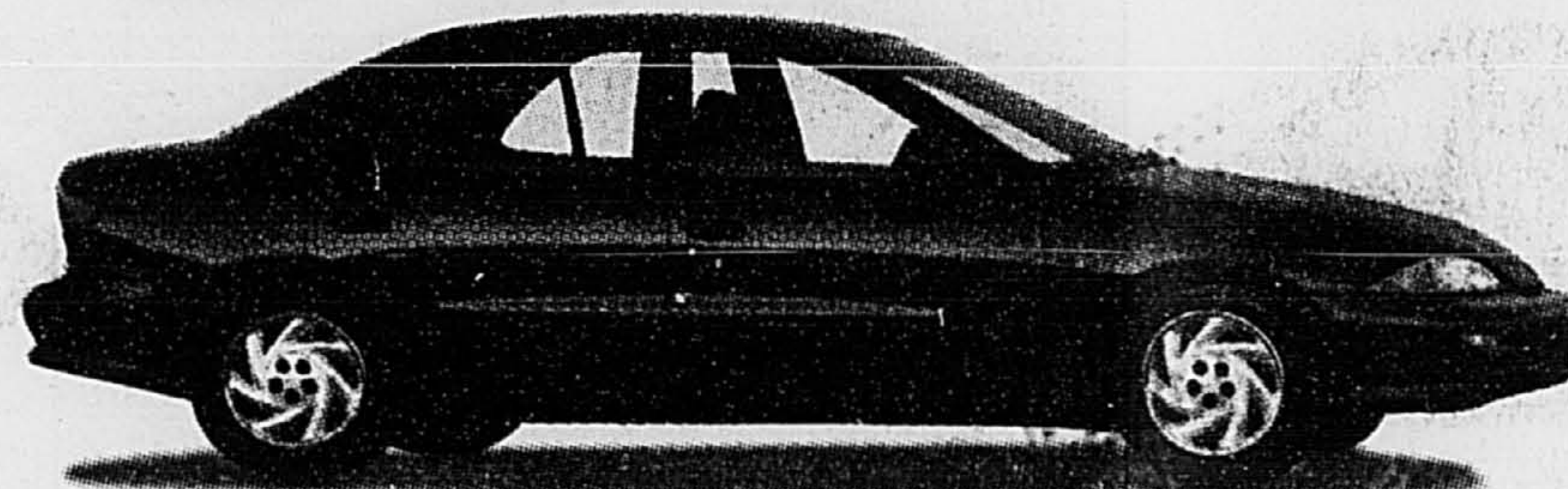


DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Cavalier 4 portes



228\$
Location 36 mois

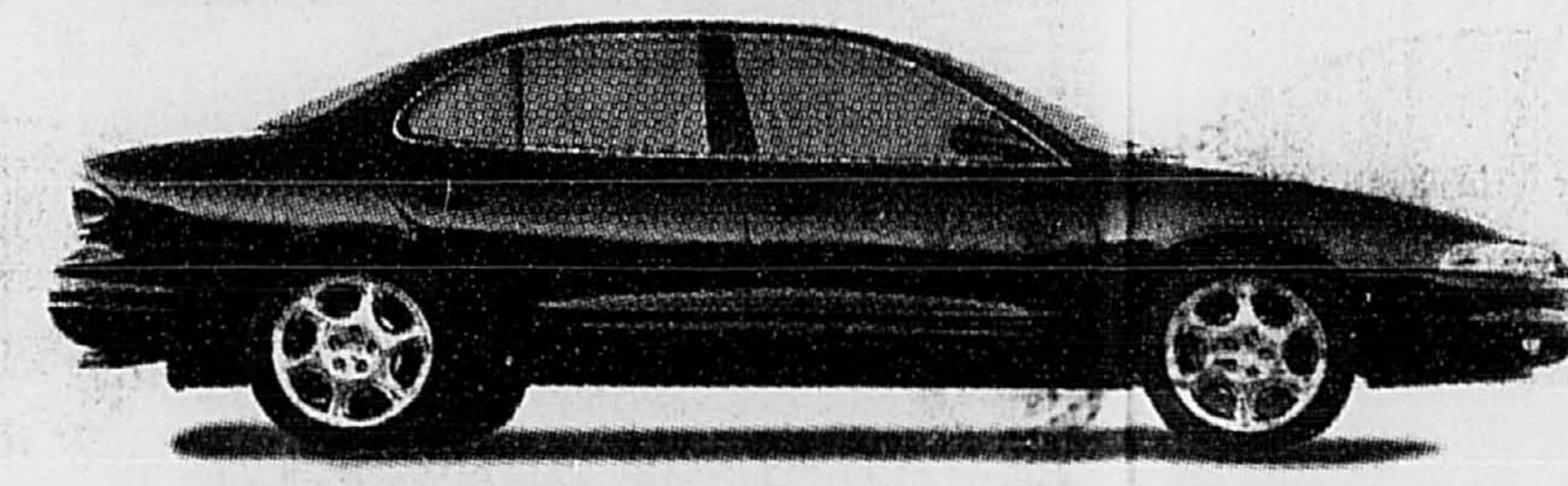


- Moteur 2,2 litres
- Banquette arrière repliable
- Freins antiblocage aux 4 roues

Intrigue



398\$
Location 36 mois

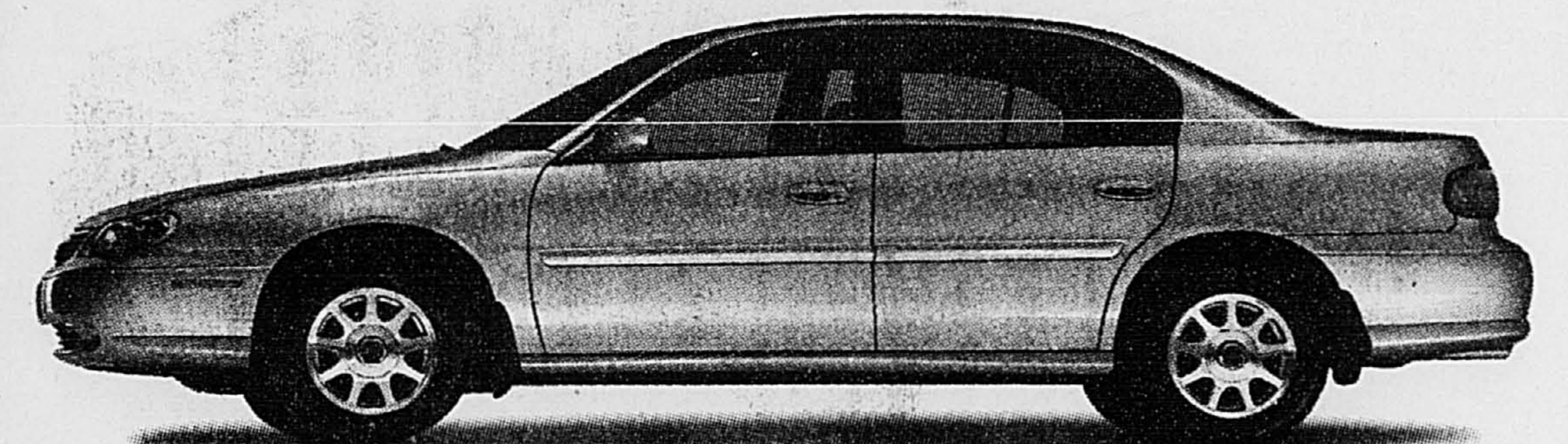


- Moteur V6 3 800 Série II
- Climatiseur
- Vitres, portes, miroirs et coffre à commande électrique

Malibu



298\$
Location 36 mois

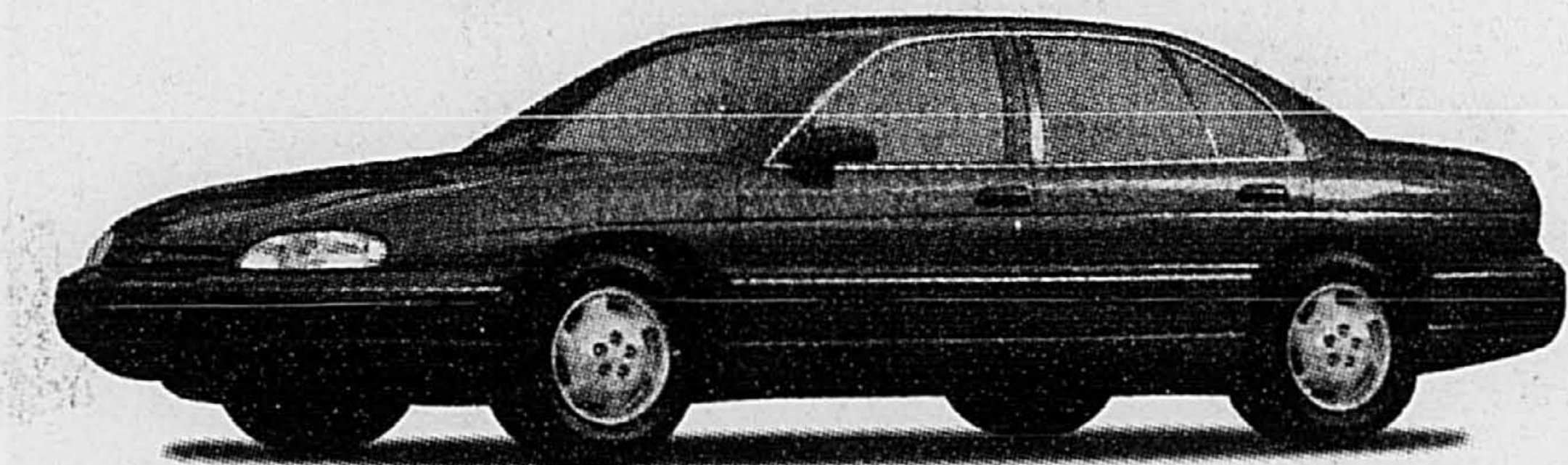


- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo

Lumina



328\$
Location 36 mois

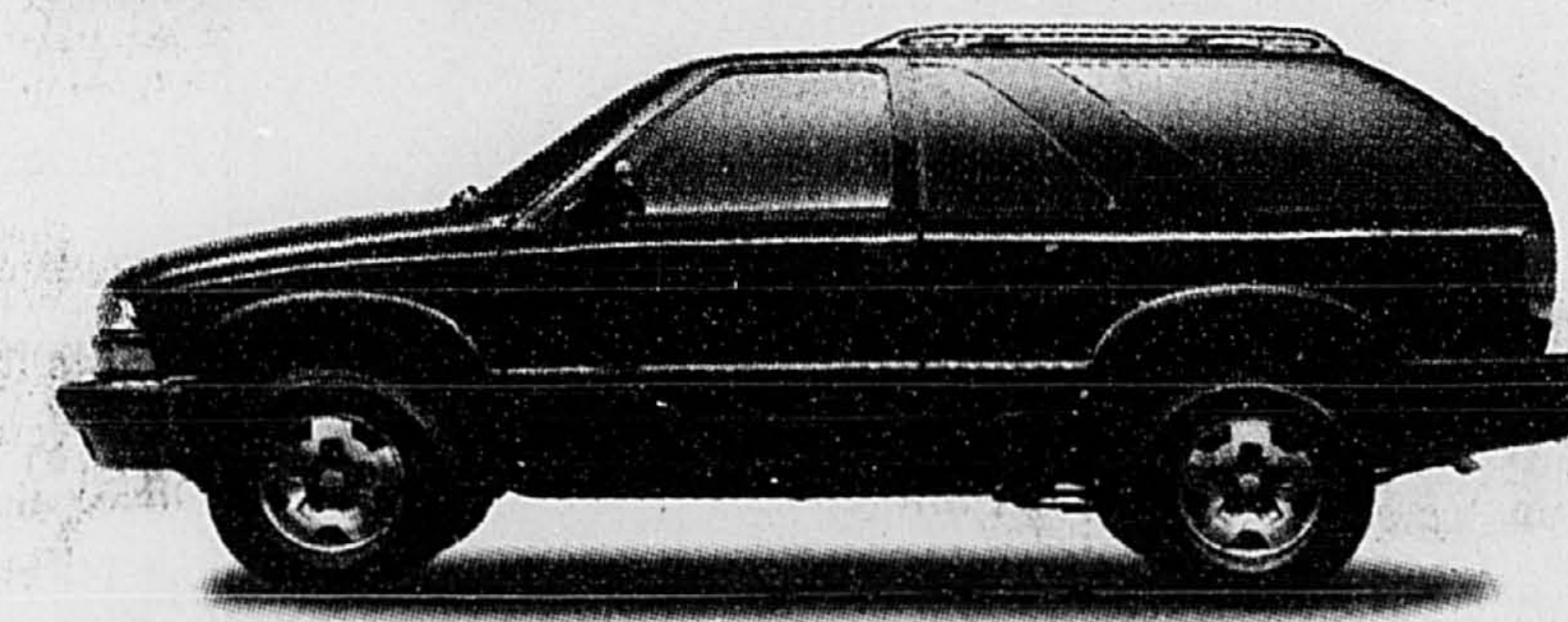


- Moteur V6 de 3,1 litres
- Climatiseur
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports

Blazer 4 x 4



368\$
Location 36 mois



- Moteur V6 4 300 de 190 chevaux
- Roues en aluminium
- Climatiseur



Transport inclus. Financement à partir de 1,9% également disponible**

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM. Assistance TOTAL. *Mise de fonds initiale. Offres d'une durée limitée s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock comprenant les équipements mentionnés ci-haut. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel payable à la livraison. Préparation incluse. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 et du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour le Pick-up CK. **Financement disponible à partir de 1,9% sur certains modèles (jusqu'à 48 mois à l'achat ou jusqu'à 36 mois à la location). L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur les véhicules GM neufs 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ® Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Voici notre carte d'affaires.



La Banque MBNA Canada^{MC} est une filiale de MBNA America^{MD}, le plus important prêteur indépendant par l'entremise de cartes de crédit au monde et le plus important émetteur de cartes MasterCard Or^{MC} et de cartes-affinité. Parmi nos partenaires-affinité nous comptons des organismes aussi prestigieux que Canards Illimités, la Ligue nationale de hockey et l'Université du Manitoba.

MBNA compte près de 20 000 employés, tous déterminés à offrir à leurs clients les meilleurs produits et le meilleur service possibles.



Nos millions de clients à travers le monde le prouvent, cette volonté d'excellence nous a permis d'élever le service à un niveau de qualité encore inégalé. Ainsi, nous avons été les premiers à offrir l'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 365 jours par année, de même que le traitement en moins d'une heure des demandes d'augmentation de marges de crédit autorisé.

MBNA arrive à peine à Montréal et à Ottawa, mais un impressionnant bagage la suit, un bagage dont vous pourrez tirer profit !

Pour en savoir davantage, surveillez votre courrier. Vous y trouverez bientôt une offre exceptionnelle.

MBNA Canada.
Le service en banque.^{MC}

MBNA
C A N A D A ^{MC}

Les intoxications d'enfants se multiplient l'été

ANDRÉ NOËL

L'été, c'est le temps des fleurs, des plongeurs dans les piscines, des mouches noires et des maringouins, mais aussi le temps des empoisonnements d'enfants, prévient Guy Sansfaçon, directeur du Centre antipoison du Québec.

Les intoxications par les pesticides et les produits antiparasitaires surviennent surtout de mai à août. Les principales victimes sont les tout-petits, âgés de cinq ans ou moins, dans un pourcentage de près de 45 %, indiquent les dernières statistiques du Centre.

Depuis 10 ans, le Centre note une augmentation presque constante du nombre d'intoxications par des poisons soumis à la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires. L'année dernière, 2479 cas ont été recensés, contre 1290 en 1988.

« Les enfants sont curieux, souligne M. Sansfaçon. Les plus jeunes ont tendance à porter à leur

bouche tout ce qu'ils trouvent. L'année dernière, par exemple, un bambin de deux ans a ingurgité plusieurs gorgées d'un insecticide contre les coquerelles, contenant du diazinon (un organo-phosphoré). Le poison a provoqué des convulsions. Heureusement, il a pu être traité à temps. »

Les enfants s'intoxiquent aussi par contact cutané. M. Sansfaçon met les parents en garde contre l'usage abusif de chasse-moustiques contenant du DEET, comme le Muskol. « On a eu des cas de convulsion provoqués par du DEET, dit-il. Les chasse-moustiques sont très bien absorbés par la peau. Si on en applique plus que ce qui est

recommandé, le DEET peut atteindre le cerveau. Il y a alors risque de convulsion. »

En janvier, des chercheurs de l'université Rutgers signalaient dans la revue *Environmental Health Perspectives* que les propriétaires qui utilisent des pesticides à l'intérieur des maisons pourraient, sans le savoir, exposer les tout petits à des quantités relativement importantes de produits toxiques, même lorsqu'ils pensent prendre toutes les mesures de sécurité.

Des vapeurs de pesticides potentiellement dangereuses sont susceptibles de contaminer les jouets que les enfants manipulent et mettent dans la bouche. Ces produits chimiques peuvent ainsi s'accumuler dans leur organisme jusqu'à une semaine après l'épandage. Les chercheurs recommandaient de ranger les jouets avant et après les opérations, au moins pendant une semaine.

Le Centre antipoison calcule que

88 % des intoxications se font dans la maison, et 8 % autour de la maison, dans le jardin ou sur la pelouse. « Il est normal de retrouver le jeu comme contexte principal avec 42 % (des empoisonnements autour de la maison), les enfants de cinq ans et moins étant les plus touchés. »

Selon l'ex-président de la Société de toxicologie du Canada, Jules Brodeur, bien qu'on n'ait pas prouvé hors de tout doute que les pesticides domestiques provoquent le cancer, tout suggère fortement l'évidence d'une relation causale. Lorsque des pesticides sont utilisés dans leur environnement, les enfants sont jusqu'à six fois plus sujets à la leucémie, et quatre fois plus à un sarcome des tissus mous.

À l'île Bizard, près de Montréal, où il y a des fermes, plusieurs pelouses et quatre golfs traités chimiquement, 24 enfants sur 4000 ont développé un cancer depuis quatre ans, soit quatre fois la norme pro-

vinciale. L'oncologue Josette Champagne, de l'hôpital Sainte-Justine, traite plusieurs enfants dont la caractéristique commune est d'être « caddy » et dit être « content de ne pas vivre près d'un terrain de golf ».

M. Sansfaçon note que les parents entrent souvent mal les produits dangereux, comme le chlore pour la piscine. « On a été informés que des antiparasitaires avaient été transvasés dans des bouteilles de jus ou d'eau potable », dit-il. Le Centre antipoison vise trois objectifs cette année : convaincre la population de conserver tous les pesticides hors de la portée des enfants, inciter les consommateurs à acheter des produits qui sont dans des contenants difficiles à ouvrir et informer les utilisateurs que les pesticides peuvent provoquer des intoxications graves.

Greenpeace réclame l'interdiction de jouets en plastique

Presse Canadienne TORONTO

Des militants du groupe environnemental Greenpeace ont interrompu, hier, une réunion de cadres représentant des compagnies internationales de jeux pour enfants, et ont déversé devant eux un baril rempli de jouets qu'ils estiment dangereux.

S'affichant comme la « Toxic Toy Patrol » (la Patrouille du jouet toxique), les manifestants ont exigé le retrait du marché des produits en plastique destinés aux enfants et contenant du chlorure de polyvinyle.

Les manifestants ont affirmé que le plastique mou, lorsque sucé ou mastiqué, dégage des additifs ayant déjà causé des problèmes de reins, de foie et de reproduction chez les animaux.

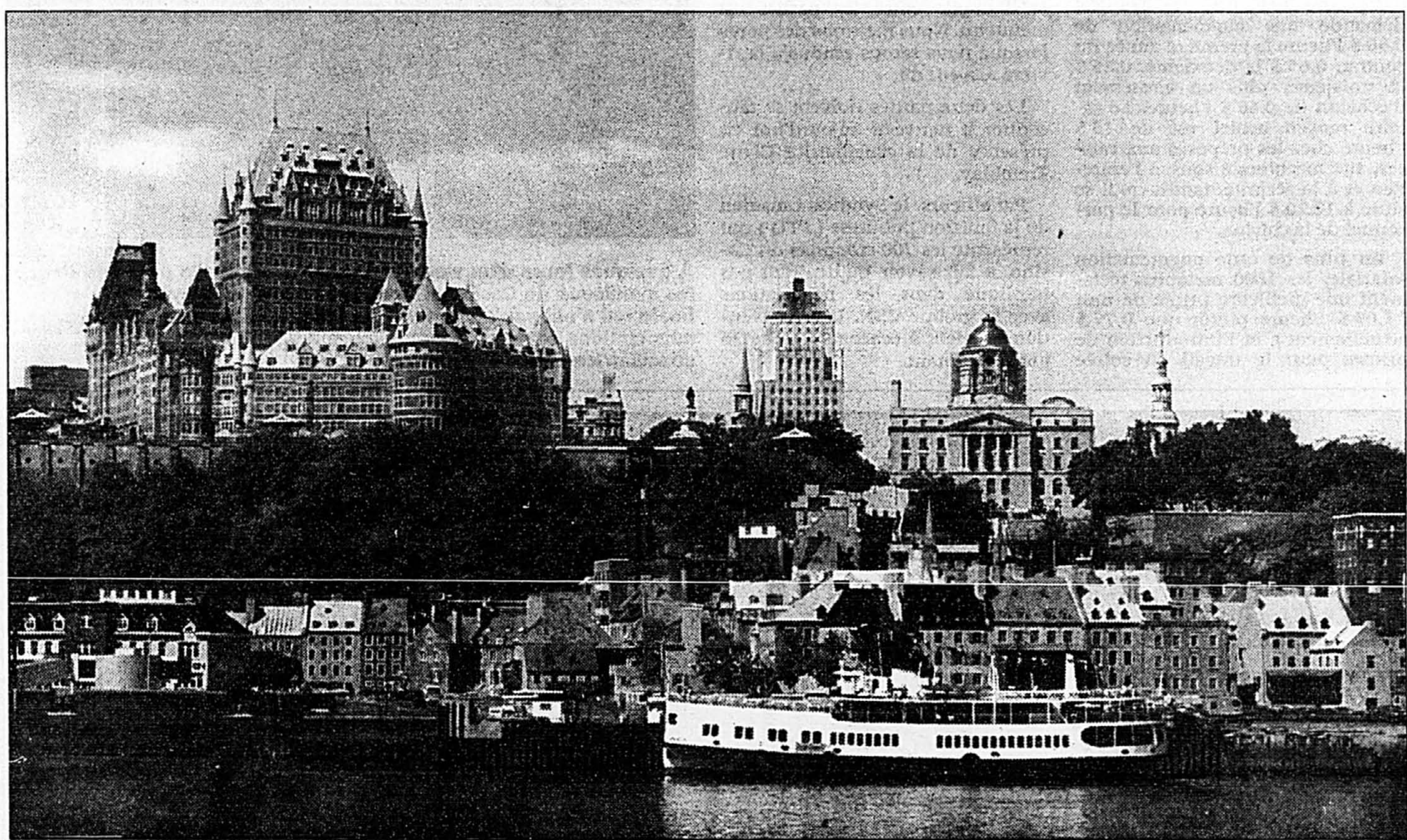
« Nous ne disposons pas d'études sur les humains, mais il demeure que nous ne devrions pas soumettre nos enfants à ce genre de risque si ces produits sont nocifs pour les animaux », a déclaré la responsable de la campagne de Greenpeace portant sur les jouets, Lisa Finaldi.

La responsable et plusieurs autres membres du groupe ont emmené un baril de produits toxiques rempli de jouets en vinyle et en ont vidé le contenu devant le Conseil international des fabricants de jouets.

Ces jouets, parmi lesquels on retrouve des sucettes pour bébés, demeurent disponibles aux consommateurs canadiens mais sont interdits dans d'autres pays.

Si Mme Finaldi soutient que ces jouets contiennent du plomb et du cadmium, réputés pour leur toxicité, François Dignard, directeur du bureau fédéral de la sécurité des produits, a répondu que ces allégations « ne reposent pas sur des preuves scientifiques ».

M. Dignard a concédé que les enfants pouvaient être contaminés par les additifs dans les jouets, mais que les risques réels ne seraient pas connus avant la fin du mois, après une série d'analyses.



La qualité de l'air s'est améliorée à Québec pendant les dernières années, affirme Richard Burnett, un des trois auteurs d'une étude sur le smog urbain.

Québec n'est pas une ville polluée

Presse Canadienne QUÉBEC

« Québec n'est pas une ville polluée. Pas plus que les autres villes canadiennes, du moins. Même que la qualité de l'air s'y est améliorée pendant les dernières années », affirme Richard Burnett, un des trois auteurs de l'étude sur le smog urbain, qui classe Québec comme étant la championne canadienne des décès attribuables à la pollution atmosphérique.

Qu'est-ce qui explique donc ce titre peu enviable collé à la Vieille Capitale ? Il semble que les gens

de Québec soient plus vulnérables ou sensibles aux polluants de l'air que les habitants de dix autres villes canadiennes, souligne M. Burnett.

Richard Burnett et deux autres chercheurs du département de l'hygiène du milieu du ministère fédéral de la Santé ont révélé, ce week-end, que les jours de grand smog à Québec, huit décès en moyenne sont enregistrés par journée. Ce chiffre représente une hausse de 11 pour cent par rapport à des conditions météorologiques sans pollution.

Le Dr Pierre Lajoie, du Centre de santé publique de Québec, demeure perplexe et étonné devant ces données. « Les chercheurs ont fait une association directe entre les niveaux de pollution et le taux de mortalité. On ne sait pas si la personne décédée consommait du tabac ou si elle souffrait de'autres problèmes de santé », laisse enten-

dre le médecin, également conseiller en environnement au Centre de santé publique.

Richard Burnett s'explique mal. Lui aussi, les résultats de son étude. La pollution a certes joué un rôle dans les décès enregistrés à Québec entre 1981 et 1991. Mais il ne faut pas mettre en veilleuse d'autres facteurs comme l'état de santé général des gens (maladies pulmonaires, cancers, etc) au moment de la recherche, admet-il.

« Ce que l'étude démontre, c'est que la pollution ajoute un stress supplémentaire sur le corps des gens », poursuit M. Burnett, tout en précisant qu'il fallait bien qu'une ville arrive en tête du classement.

L'étude, réalisée entre les années 1981 et 1991, a comparé 800 000 cas de décès dans 11 villes du Canada, en excluant les morts accidentelles. « L'étude reflète les années 80. En 1988, il ne faut pas

oublier que l'Est du Canada a connu un épisode de smog assez intense », clarifie M. Lajoie, en glissant que les gens du troisième âge et les malades chroniques sont les plus sensibles au smog. Les enfants et les adultes en bonne santé n'ont donc pas à s'inquiéter.

Du smog à Québec ? C'est plutôt rare, selon Pierre Lajoie. Même que ça fait des années que la ville n'a pas connu d'épisodes intenses de cette forme de pollution. M. Lajoie pense qu'il serait très intéressant de scruter la méthodologie employée par l'équipe de Richard Burnett. Trop de choses demeurent encore nébuleuses, croit-il.

Le smog, composé de différents gaz dont l'ozone, c'est cette pellicule jaunâtre ou verdâtre qui apparaît dans une zone de haute pression par temps ensoleillé. Ce phénomène, typiquement urbain, affecte plusieurs grandes mégapoles comme Mexico, par exemple.

Il faut mieux utiliser les ressources des océans

Agence France-Presse DUBROVNIK, Croatie

Le prince Rainier de Monaco a mis en garde contre les risques de mauvaise utilisation des ressources des océans, en ouvrant, hier, le 35^e congrès de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (CIESM).

« Notre réunion coïncide avec l'année internationale des océans décidée par les Nations unies pour sensibiliser le public au respect des ressources marines. Ainsi le thème central de l'Expo 98 de Lisbonne est-il « Les océans, un héritage pour le futur », a dit le prince Rainier devant 600 chercheurs de 23

pays, réunis pour une semaine à Dubrovnik, la cité de la côte adriatique croate.

« Cet événement souligne l'emprise de l'homme sur les océans, mais aussi les risques d'une mauvaise utilisation de leurs ressources », a ajouté le prince.

« La communauté internationale

ne devra toutefois pas se contenter de belles déclarations d'intention. Les discussions sur l'avenir des océans devront être suivies d'actions rapides et efficaces pour protéger nos mers. C'est urgent », a poursuivi le prince Rainier.

Le prince a enfin cité quelques-uns des principaux thèmes du con-

grès : rôle majeur des bactéries dans la régulation de la productivité marine, migrations complexes des grands céphalopodes en mer Noire et en Méditerranée, recherche de molécules actives anticancéreuses dans les algues et invertébrés marins, ou encore applications satellitaires liées aux variations du niveau de la mer.

Sans tabac

En cette Journée mondiale sans tabac, hier, 20 000 travailleurs québécois et des millions de passagers ont profité de nouveaux espaces sans fumée. Les 5,3 millions de passagers annuels de la Société des traversiers du Québec bénéficient à compter de maintenant d'un environnement plus sain, puisqu'il est désormais interdit de fumer à l'intérieur des navires des six traversiers. L'Opération espaces sans fumée, destinée aux entreprises privées ou organismes publics de 40 employés ou plus, visait à instaurer, à étendre ou à renforcer des interdictions de fumer au travail. Parmi les 44 employeurs ayant mené des activités, 24 ont instauré de nouveaux espaces sans fumée, 13 ont renforcé leurs politiques existantes.

POUR UNE 11^e ANNÉE
avec 200 comédiens et près de 500 000 spectateurs

Bonne idée pour les vacances!

La Fabuleuse
Histoire d'un Royaume

du 26 juin au 15 août

au Théâtre du Palais municipal de Ville de Québec

Nouvelle scène du déluge

Procurez-vous notre Brochure forfaits vacances

1-877-BLEUETS

RESERVATIONS sans frais 1-877-FABULEUSE

ou sur le réseau

MISSION

La Presse

Casino: les syndiqués attendent l'offre finale

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président du Syndicat des employés du Casino de Montréal (CSN), Yves Veillette, s'attendait à recevoir une offre finale de la part de la direction de Loto-Québec au cours du sprint de négociations du week-end, mais elle n'est jamais venue.

« Je pense qu'ils ont eu peur que leur proposition soit battue lors des assemblées générales (qui se sont tenues hier), a-t-il commenté en ne cachant pas sa déception. S'il n'y a rien sur la table d'ici minuit mercredi, tout est possible. »

M. Veillette a néanmoins reconvenu qu'après 25 séances de négociations dont la moitié en présence du conciliateur, les clauses normatives étaient pour la plupart réglées. Reste seulement les changements technologiques, la sous-traitance et les périodes de pause des employés.

Mais la question des salaires n'a pas encore été abordée. Le syndicat demande une augmentation de 0,50 \$ l'heure la première année du contrat, 0,65 \$ la deuxième, 0,85 \$ la troisième, plus un ajustement d'échelon de 0,60 \$ l'heure. Le salaire moyen actuel est de 15 \$ l'heure chez les préposés aux caisses, aux machines à sous, à l'entretien et à la sécurité, tandis qu'il se situe à 12,20 \$ l'heure pour le personnel de la cuisine.

En plus de cette augmentation salariale, les 1800 membres réclament une meilleure prime de nuit (1,09 \$ l'heure plutôt que 0,79 \$ actuellement), et l'introduction de primes pour le travail en soirée

(0,89 \$ l'heure) et les fins de semaine (0,60 \$). Ils veulent également être rémunérés à taux double les jours fériés comme Noël.

Selon le syndicat, dont la convention est échue depuis le 31 mai, les demandes salariales représentent de huit à neuf millions de dollars par année.

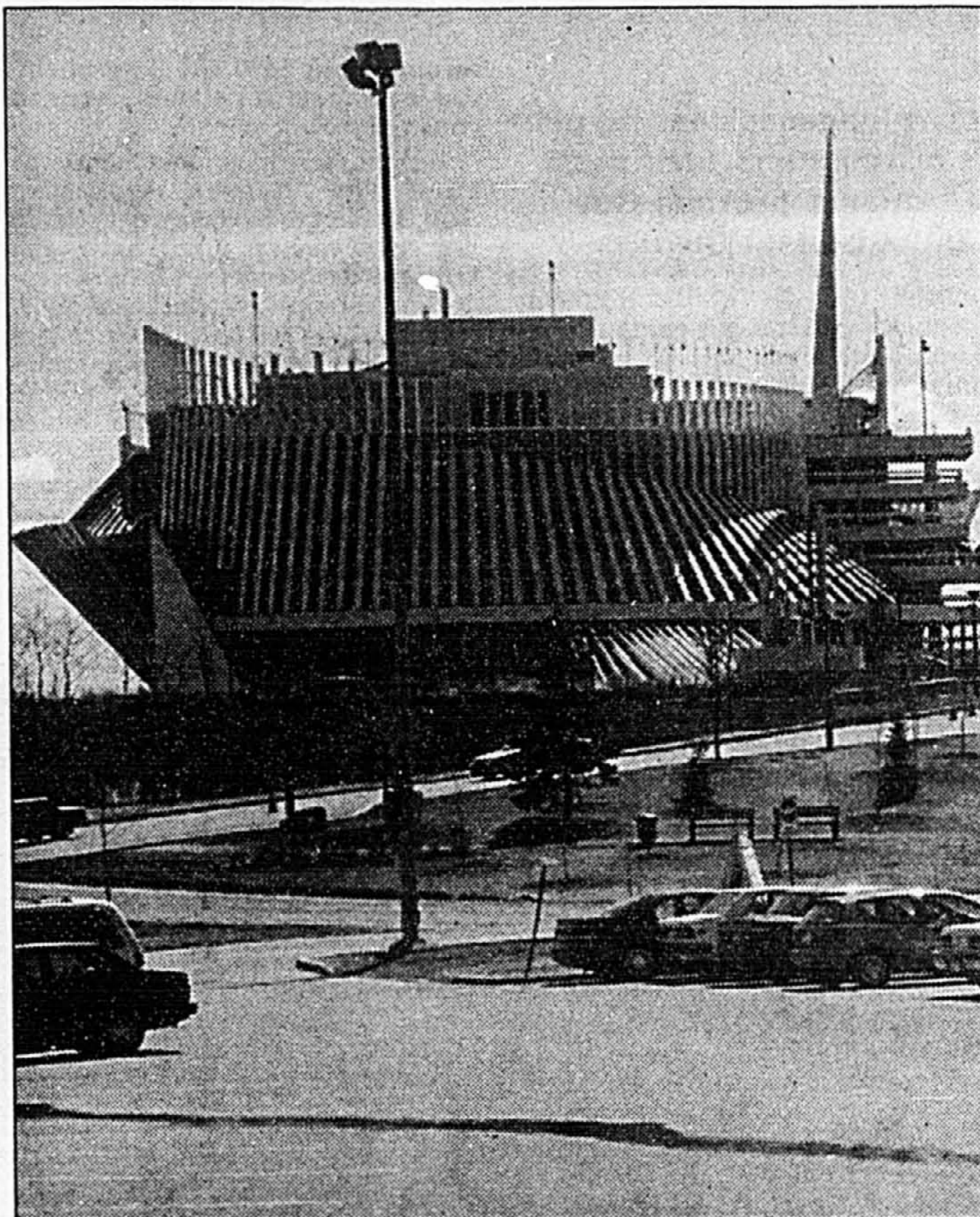
À Loto-Québec, le vice-président aux communications, Patrice Tardif, ne semble pas trop s'inquiéter malgré la menace d'une grève rotative.

« Nous, on veut laisser la chance à la négociation tant et aussi longtemps que le dialogue entre les parties est maintenu. Nous mettrons des ponts lorsque nous serons rendus à la rivière », a-t-il dit.

Les deux parties doivent se rencontrer à nouveau aujourd'hui en présence de la conciliatrice Claire Tremblay.

Par ailleurs, le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) qui représente les 700 croupiers du Casino, a fait savoir qu'il n'était pas impliqué dans les négociations avec le groupe CSN. Leur convention ne vient à échéance que le 26 juillet prochain.

« S'il n'y a rien sur la table d'ici minuit mercredi, tout est possible. »



PHOTOTHÈQUE La Presse

À quelques jours d'un week-end achalandé dans le parc des Îles, les syndiqués du Casino attendaient de leur employeur une offre finale qui n'est pas encore venue. Malgré la menace de grève, les négociations se poursuivent aujourd'hui, en présence de la conciliatrice Claire Tremblay.



LE MONDE DU TRAVAIL

Grève chez Plastiques Terpac

Les 52 employés de Plastiques Terpac, du 11 600, Albert-Hudon, à Montréal-Nord, ont déclenché une grève générale le 24 mai après avoir rejeté les dernières offres patronales. Les employés se battent pour de meilleures conditions salariales puisque leur salaire moyen est de 7,13 \$ l'heure, soit 0,33 \$ de plus que le salaire minimum. Ils revendiquent également une réorganisation des postes de travail depuis que l'employeur projette la production continue sur sept jours et une limite de deux robots par opérateur. La section locale 226 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier exige aussi la réintégration d'un travailleur congédié pour activités syndicales le 8 avril. Cette usine spécialisée dans la fabrication de cintres en plastique a obtenu un important contrat de Wal-Mart récemment.

Convention internationale sur le travail des enfants

La FTQ participe à Genève, du 1^{er} au 19 juin, à une réunion de l'Organisation internationale du travail qui doit adopter une convention internationale sur le travail des enfants. Le président de la centrale, Clément Godbout, souligne que cette convention constituera une norme de référence que les organisations syndicales seront en droit d'exiger en corollaire des grands accords commerciaux qui se multiplient sur la planète. Elle vise à mettre fin au travail forcé des enfants et à assurer aux jeunes des milieux de travail sans danger pour leur vie et leur santé. Au Canada, rappelle M. Godbout, le tiers des accidents de travail impliquent un jeune âgé entre 15 et 29 ans, d'où la nécessité de développer une culture de la prévention à l'école et à toutes les étapes de l'apprentissage d'un métier ou d'une profession.

Marouflage

Le syndicat des Teamsters a réussi à conserver l'accréditation des 60 routiers de la compagnie de camionnage Reimer Express, de Dorval, malgré une tentative de marouflage de la CSN. Le vote d'accréditation s'est tenu sous la surveillance du Conseil canadien des relations de travail. D'autre part, la CSN a obtenu l'accréditation des 460 employés généraux et de bureau du centre hospitalier Le Gardeur de Repentigny, autrefois à la CSD. C'est à 62 % que les employés ont voté en faveur d'un changement d'allégeance. Ils avaient quitté la CSN en 1972 pour rejoindre la CSD. Enfin, la CSN a obtenu un certificat d'accréditation pour les 227 employés de l'usine de tapis Peerless de Wickham.

Claude-V. Marsolais

Négociations à Air France

Agence France-Presse
PARIS

Les négociations pour résoudre le conflit qui oppose les syndicats de pilotes d'Air France à leur direction devraient reprendre aujourd'hui après un premier jour de grève qui a paralysé hier la quasi-totalité des vols de la compagnie et suscité des inquiétudes pour le bon déroulement du Mondial.

Hier en fin d'après-midi, la direction d'Air France a annoncé la reprise des négociations pour cet après-midi au siège de la compagnie à Roissy, en présence du président de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta.

Le principal syndicat de pilotes d'Air France, le SNPL, très largement majoritaire parmi les 3200 pilotes de la compagnie, a déclaré qu'il se rendrait à cette réunion, ainsi que deux syndicats minoritaires. Le SNPL n'en a pas moins déposé un préavis de grève de 15 jours à compter de lundi.

M. Spinetta a estimé hier, sur France 2, que les parties en présence avaient « tous les éléments d'une excellente négociation ».

De son côté, le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, a indiqué que, dans le cadre d'un accord global, le gouvernement était prêt à examiner des modifications du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, actuellement en discussion au Parlement, qui contient l'une des mesures contestées par les pilotes.

Selon des sources concordantes, des contacts discrets ont eu lieu, hier après-midi, entre la direction d'Air France, les syndicats de pilotes et le gouvernement pour relancer les négociations, alors qu'aucune réunion de négociation officielle n'avait eu lieu depuis l'échec de celle de jeudi.

LA FIEVRE Jeep MD



388\$^{*} PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 650\$

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1998 4X4

Ensemble 26E + GEG + LSA : • Système de sécurité antivol
• Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
• Selec-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices permanent
• Climatiseur • Lève-glaces et téléverrouillage électriques
• Volant inclinable gainé de cuir • Régulateur de vitesse
• Radio-cassette AM/FM stéréo • Roues en aluminium
• Porte-bagages au toit • Console au plancher
• Filet à bagages • Glaces teintées en verre pare-soleil
• Deux sacs gonflables



TJ SE 1998 4X4

Ensemble 23R^{**} : • Moteur de 2,5 litres • Transmission manuelle à 5 rapports • Capote rigide et capote souple
• Marchepieds latéraux • Deux sacs gonflables
• Command-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices temporaire
• Suspension Quadra-Coil[™] • Arceau sport • Roues stylisées de 15 po • Radio-cassette AM/FM stéréo
• Console au plancher • Moquette au plancher
• Direction assistée

20 998\$^{}**



JEEP CHEROKEE SPORT 1998 2 PORTES

Ensemble 26J + GAF + TBB + WJW : • Deux sacs gonflables
• Moteur 4 litres de 190 chevaux • Transmission automatique à 4 rapports • Command-Trac^{MD}, à mode 4 roues motrices temporaire • Console au plancher • Radio-cassette AM/FM stéréo • Climatiseur et glaces teintées foncées • Roues en aluminium • Porte-bagages au toit • Volant inclinable gainé de cuir • Ensemble éclairage • Lève-glaces et téléverrouillage électriques • Pneu de secours, pleines dimensions

295\$^{*} PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 900\$

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Tout mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler-Canada Ltd. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9¢ le km. À compter du 15 mai 1998, le taux sera de 12¢ le km. * Prix établi d'après le modèle 1998 avec l'ensemble 23R • A.C. • A.E.M. • C.C.O. • M.R.J. • T.R.N. • Transport (700 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus. † Prix établi d'après la description du véhicule ci-haut. Immatriculation, taxes et assurances en sus.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

CHRYSLER
Dodge
Camions Dodge

CHRYSLER
Plymouth
Jeep | Eagle

Jeep
Eagle



CHRYSLER

www.chryslercanada.ca

Programme d'aide pour handicapés physiques
Ressource additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés

L'inspecteur-chef Jacques Letendre attaque son ex-adjoint et son avocat

Il les accuse d'avoir cherché à le discréditer

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

L'inspecteur-chef Jacques Letendre, de la Sûreté du Québec, a accusé hier son ancien adjoint de l'Éthique professionnelle, Jean Thébault, d'avoir cherché à le discréditer aux yeux de la commission Poitras parce qu'il prévoyait que son témoignage serait terriblement dévastateur pour lui. M. Letendre référerait ainsi à la production surprise d'un avis juridique fourni le mois dernier à la commission Poitras par le témoin Thébault.

Cet avis indiquait que les policiers Bernard Arsenault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle avaient le droit de contester devant la Cour supérieure le mode de fonctionnement de l'enquête Bonin, qui devait faire la lumière sur les entraves qu'ils disaient avoir rencontrées au cours de leur enquête sur les irrégularités policières commises dans l'affaire Matticks.

Me William Atkinson y précisait que les trois policiers ne commettaient aucune infraction à leur code de déontologie et qu'ils soulevaient en outre des questions sérieuses qui n'étaient ni abusives ni diffamatoires.

La production de ce document par M. Thébault, le 8 mai, avait causé tout un émoi du fait que les

travaux de la commission Poitras sont sur le point de se terminer et qu'aucun témoin ne l'avait produit ni n'en avait parlé.

L'inspecteur-chef Letendre soutient que ce dépôt soudain le visait directement, puisque c'est lui qui avait signé les plaintes disciplinaires contre les policiers Arsenault, Boudreau et Isabelle, et coordonné leur suspension de la SQ, le 15 octobre 1996.

« J'aurais aimé avoir cet avis. J'ai entendu Thébault dire que je faisais circuler cette opinion un peu partout dans le bureau. Ça n'a ni queue, ni tête », a soutenu le témoin Letendre.

Il considère qu'il aurait été très utile pour lui de prendre connaissance de cet avis juridique, d'autant

qu'il n'a vu que le résumé d'un avis subséquent, fort différent, sur lequel a été basée la décision de suspendre les trois enquêteurs et de porter plainte contre eux pour manque de loyauté envers le directeur Serge Barbeau et la direction de la SQ.

« Comment se fait-il que M. Thébault et son avocat (Francis Brabant) n'ont jamais pensé sortir ce document? Ils ne me l'ont pas donné, ne l'ont pas remis au comité de liaison de la SQ pour que ça vienne à la commission Poitras. Mais non. « Il y a une place où certaines personnes pensent pouvoir me discréditer. C'est en produisant ce document. Excusez mon franc parler. Ça ne prend pas la tête à Papineau. En regardant les documents que j'ai soumis, en regardant les questions que mon procureur a posées aux témoins jusqu'ici de-

vant la commission, la requête pour participer aux travaux, il y a quelqu'un qui se doutait bien de la nature de mon témoignage », a-t-il renchéri. « C'est cousu de fil blanc cette affaire-là », a-t-il dit. « Quand j'ai eu des réunions avec la direction, notamment avec le directeur général adjoint Gilles Fardeau, jamais il n'a parlé de ce document », a-t-il ajouté.

Ce n'est pas le seul reproche qu'a formulé hier le témoin Letendre à l'endroit de son ex-adjoint Jean Thébault. Il a signalé hier que M. Thébault semblait aveuglé par son ressentiment à l'égard des policiers Boudreau, Isabelle et Arsenault, qu'il traitait de « croseurs » et de « sales ».

Par contre, selon M. Letendre, M. Thébault semblait vouloir protéger certains policiers qui avaient

témoigné de façon inappropriée lors du procès des policiers Pierre Duclos, Michel Patry, Dany Fafard et Lucien Landry pour fabrication de preuves, faux témoignages et entraves à la justice dans l'enquête et le procès des Matticks. (Dans le cas du policier Patry, seules les deux dernières accusations pesaient contre lui.)

M. Thébault a retardé au maximum la diffusion dans son service de la liste des policiers Claude Charron, François Ashton, Jean Gaboury, Yves Préfontaine, John Spada et Louis Vincent, qui avaient commis des irrégularités dans le procès Duclos, et de leurs autres collègues. « Une des personnes était proche de lui. Le caporal Vincent était son ancien confrère. Ils sont allés manger ensemble en octobre ou novembre 1996 », a dit M. Letendre.

M. Vincent faisait alors l'objet d'une enquête disciplinaire au service où travaillait Jean Thébault, à la direction des Affaires internes et de l'Éthique professionnelle.

Le témoignage de M. Letendre se poursuit aujourd'hui. Finalement, la commission Poitras a obtenu au cours des derniers jours la confirmation officielle qu'elle aura jusqu'au 31 décembre pour remettre son rapport.



Enquête
sur la
SQ

Charles Delwaide : des accusations d'agression sexuelle

Un homme de 44 ans, Charles Delwaide, a comparu hier au palais de justice de Saint-Hyacinthe pour répondre d'accusations de séquestration et d'agression sexuelle.

Arrêté vendredi à Trois-Rivières, Delwaide est soupçonné d'avoir agressé sexuellement une femme de 22 ans, la veille, à Saint-Liboire. Selon la Sûreté du Québec, Delwaide aurait rencontré sa victime dans un parc à Trois-Rivières et lui aurait fait miroiter la possibilité d'obtenir un emploi de serveuse le soir même à Montréal.

En fait, Delwaide, qui prétendait s'appeler Starky Cobra et travailler pour la police, s'est rendu avec la jeune femme, en empruntant la voiture de celle-ci, dans un motel de Montréal, puis dans un « peep-show », sous prétexte de lui expliquer le fonctionnement d'un réseau de prostitution.

Les deux auraient ensuite mis le cap sur Trois-Rivières, en passant par l'autoroute 20. À la hauteur de Saint-Liboire, Delwaide aurait ordonné à la femme de quitter l'autoroute et de s'engager sur une route secondaire, où il l'aurait agressée sexuellement. La victime a pu ensuite prendre la fuite lors d'un arrêt dans un commerce.

Selon la SQ, Delwaide a passé une partie de l'hiver dans les régions de Chicoutimi et de Jonquières, et a également séjourné dans les environs de Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et Montréal au cours des derniers mois. Il pourrait apparemment avoir commis des agressions similaires dans ces régions. Toute information pertinente peut être transmise à la SQ au (514) 598-4043 ou au (514) 598-4242.

Droits de coupe : les autochtones étudieront une contre-offre

Presse Canadienne
FRÉDÉRICTON

Les entrepreneurs forestiers autochtones du Nouveau-Brunswick ont consenti hier à déposer une contre-offre en réponse à la dernière proposition du gouvernement concernant les droits de coupe sur les terres de la Couronne.

Et pour démontrer le sérieux de leurs intentions, ils cesseront toute activité forestière, hormis quelques entêtés, a déclaré hier Tim Paul, président de l'Association des entrepreneurs forestiers autochtones.

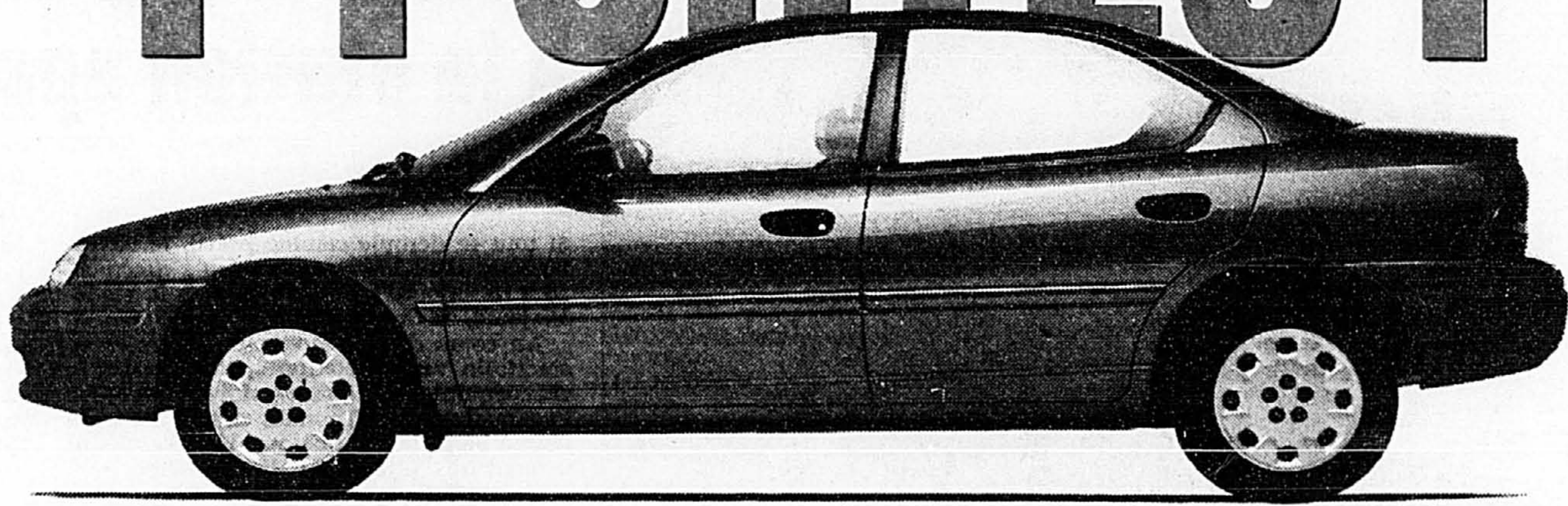
De même, il n'y aura ni manifestations ni barricades tant que les négociations avec la province pourront se poursuivre.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a offert aux entreprises forestières autochtones un droit de coupe sur 5 % des quotas annuels autorisés.

Tout laisse croire que les autochtones exigeront davantage dans leur contre-offre, compte tenu des droits qu'ils prétendent détenir par voie de traité.

Deux tribunaux d'instance inférieure leur ont reconnu ce droit, mais son rejet, le mois dernier, par la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est à l'origine de la crise actuelle.

POURQUOI
PAYER
PLUS CHER
POUR UNE
4 PORTES?



14 866\$
Taxe sur le climatiseur incluse.

169\$
PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 485 \$.

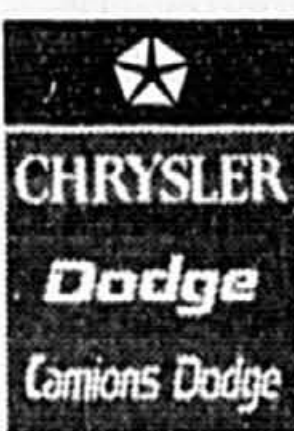
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

NEON 1998

Ensemble 22D :

- Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo
- Deux sacs gonflables
- Poutres de renfort dans les portes
- Console centrale
- Volant inclinable
- Banquette arrière à dossier séparé rabattable
- Un plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf
- Plus 36 caractéristiques de série

Programme d'aide pour handicapés physiques
Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés (c)1
Tous les détails chez le concessionnaire.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

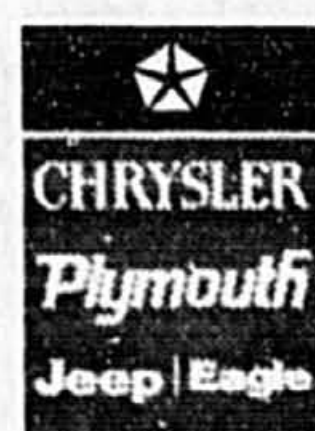
* Transport (850 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 22D. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Aucun dépôt de sécurité requis. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 c le km.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

† Cette offre s'adresse aux diplômés de cégep et d'université 1996, 1997 et 1998.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca



Le Grand Prix du Canada, une vraie manne

Tourisme Montréal évalue les retombées du Grand Prix 1997 à près de 50 millions

MARIE-ÈVE GÉRIN

Plus que tous les festivals d'été montréalais, le Grand Prix du Canada constitue l'événement touristique numéro 1 à Montréal. Après la saison creuse hivernale, les hôteliers et les restaurateurs du centre-ville l'attendent comme les premiers bourgeons au printemps.

Une fébrilité bien compréhensible puisque l'organisation Tourisme Montréal évalue les retombées touristiques du Grand Prix 1997 à près de 50 millions.

En plus de loger les nombreux visiteurs européens, américains et ontariens qui affluent à Montréal pour assister à la course dans l'île Notre-Dame, les grands hôtels du centre-ville se partagent l'hébergement des membres des onze écuries de course, des nombreux commanditaires et des officiels qui séjournent en moyenne six nuits à Montréal.

Sans compter que, depuis trois ans, l'événement connaît une importante croissance. Environ 153 000 personnes assistaient au Grand Prix en 1994, comparativement à plus de 240 000 spectateurs l'an passé.

À en croire les hôteliers, il est plus facile de dépasser une Formule 1 avec une Lada que de trouver une chambre libre en ville cette semaine. Pour ne nommer que lui, le Ritz-Carlton — qui loge l'écurie McLaren — affiche complet durant la semaine du Grand Prix depuis plus d'un an. Avant de quitter l'hôtel, ses clients réservent pour l'année suivante.

« Le Grand Prix, c'est — et de loin — l'événement le plus important de l'année pour les hôteliers », résume Claudette Dumas-Bergen,



responsable des relations publiques de l'hôtel Le Westin Mont-Royal.

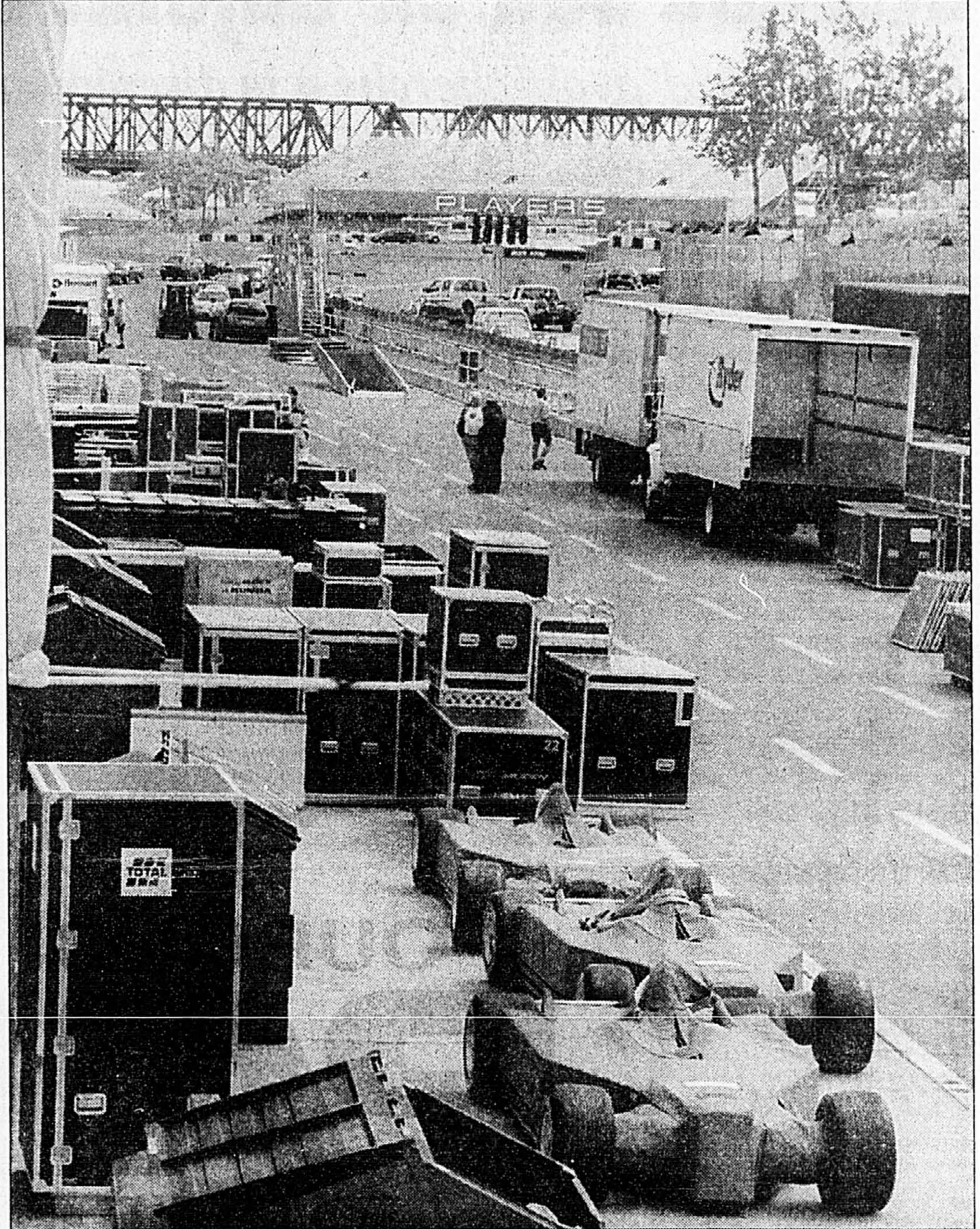
Même si elles n'ont sous la main aucune statistique précise pour appuyer leurs propos, l'Association des hôtels du Grand Montréal et l'Association des restaurateurs du Québec sont catégoriques. Les hôteliers et les restaurateurs du centre-ville font leurs choux gras du Grand Prix de Formule 1.

En plus d'être l'événement qui attire le plus grand nombre de visiteurs provenant de l'extérieur de Montréal, le Grand Prix jouit d'une clientèle fortunée.

« Le Grand Prix, c'est la différence entre faire de l'argent et se maintenir à flot », explique Hans Brouillette, porte-parole de l'Association des restaurateurs du Québec. « La fête des Mères et la Saint-Valentin, ça marche fort, mais le Grand Prix dure plusieurs jours et les gens qui viennent sont souvent très en moyens. »

Pour suffire à la demande, Pietro Esposito, propriétaire du restaurant Il Campari Centro de la rue de la Montagne, a dû engager huit employés supplémentaires cette semaine. « Comme dans tous les restaurants du centre-ville, dit-il, on ne pourra servir que les clients qui ont réservé à l'avance. »

Autant dire qu'il n'y a pas que les organisateurs du Grand Prix du Canada qui s'intéressent de près à la question de la commande par les compagnies de tabac des événements sportifs. Les hôteliers et les restaurateurs ont les ministres fédéral et provincial de la Santé et leur loi antitabac à l'oeil...



Les préparatifs vont bon train sur la piste Gilles-Villeneuve pour le Grand Prix du Canada, l'événement touristique numéro 1 à Montréal.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les sites à cliquer

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Le Grand Prix du Canada est tout près et le Web regorge de sites sur le sujet. Une grande partie ont été créés par des amateurs qui manifestent leur admiration pour leurs idoles. Les plus intéressants sont les sites officiels mis en ligne par des agences. En voici quelques-uns.

● Le journal de la Formule 1, pour suivre les informations en direct www.atlasf1.com
Pour avoir les dernières nouvelles www.f1today.com/_asp/latestnews.asp

● La liste la plus complète de liens vers Villeneuve. Ce site contient une centaine de liens menant à d'autres très officiels.

www.flagworld.com/sites.htm

● Nouvelles et statistiques

www.icnsportsweb.com/

● Site du officiel du FIA ; on a dû supprimer le moteur de recherche la semaine dernière tellement les visiteurs étaient nombreux.

www.fia.com/homepage/selection-f.html

● Site officiel du Grand Prix du Canada

www.grandprix.ca/

Parc des Îles

www.pdi-montreal.com/

Et pour ajouter à l'expérience, pourquoi ne pas vous mesurer aux pneus ? Quelques jeux vidéo tentent de vous faire passer pour un grand coureur. À vous de juger s'ils réussissent leur pari.

F1 Racing Simulation. Lancé à l'automne, ce jeu colle tellement à la réalité qu'on « sent » les flaques d'eau soulevées par les voitures. On y trouve 16 circuits du championnat 1996 de Formule 1, dont celui de Montréal. Tous les détails y sont et permettent d'ajuster sa voiture en choisissant sa gomme de pneus, l'angle de son volant, etc.

On peut se mesurer à l'ordinateur ou jouer jusqu'à huit en réseau. Jacques Villeneuve n'y est pas, mais quelques autres grands noms y figurent.

De Ubi Soft, pour ordinateur PC robuste, préférablement un Pentium 166 Mhz avec une carte accélératrice 3D.

Formula 1. Que de choix : 17 cir-

cuits de Formule 1, 13 écuries, 35 vrais conducteurs, chacun avec son tempérament, des environnements réalistes (avec la pub du Casino de Montréal sur le circuit Gilles-Villeneuve. On peut jouer en mode arcade ou en Grand Prix.)

De Sony, pour Playstation ou PC, Pentium 166 Mhz avec une carte accélératrice 3Dfx.

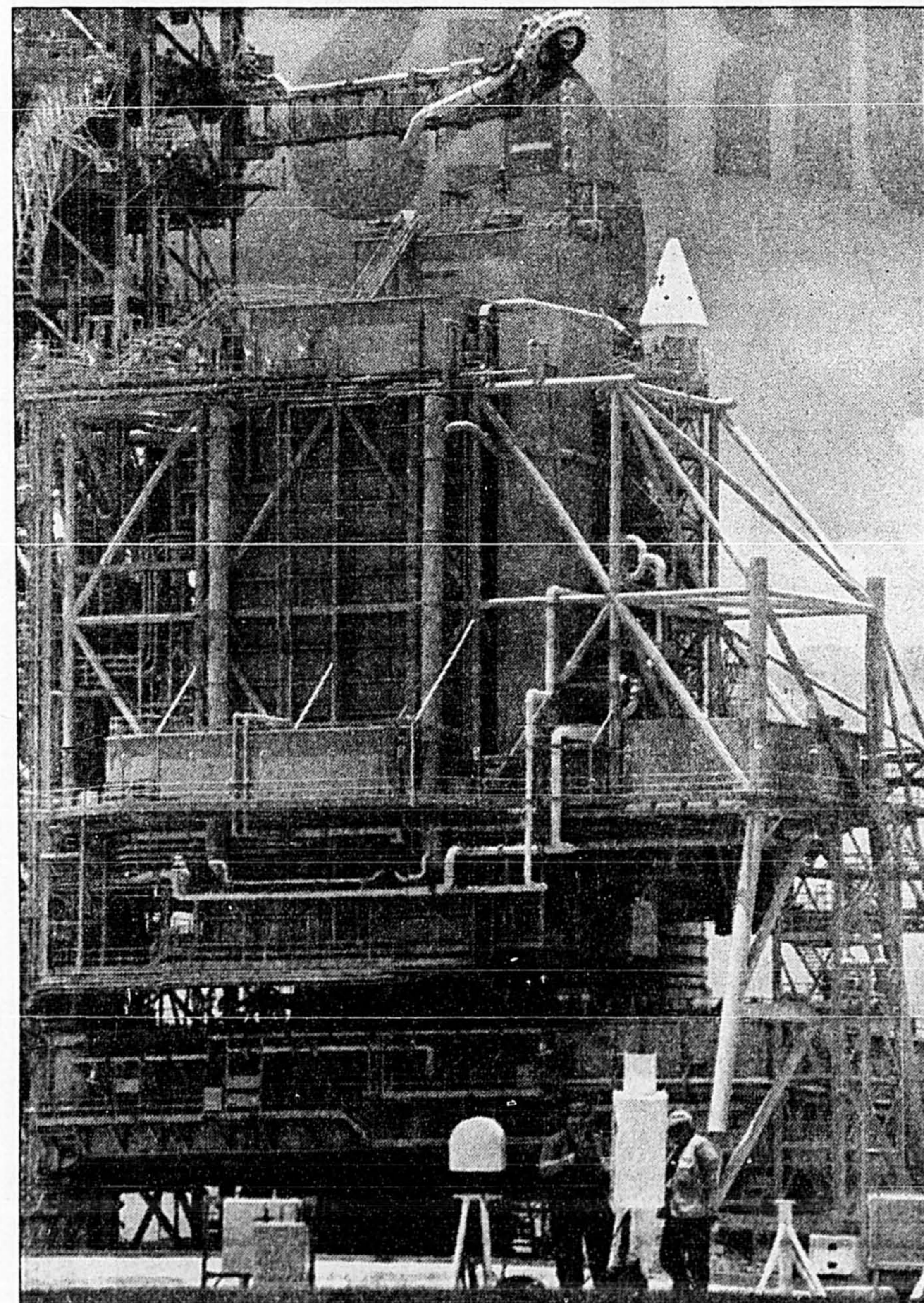


PHOTO REUTERS

La navette Discovery doit être lancée aujourd'hui. Au cours de ce neuvième et dernier vol américain vers la station spatiale russe, les six équipiers de Discovery doivent récupérer l'astronaute Andy Thomas, en plus de transférer à bord de Mir quelque 1200 kg d'équipement ainsi que 635 kg d'eau potable.

Un bras canadien plus fort pour arrimer Discovery à la station spatiale Mir

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

Si tout se déroule comme prévu, la navette Discovery, dont le lancement doit s'effectuer à 18 h 10 aujourd'hui, s'amarrera à la station Mir jeudi, en fin d'après-midi.

Au cours de ce neuvième et dernier vol américain vers la station spatiale russe, les six équipiers de Discovery doivent récupérer l'astronaute Andy Thomas, en plus de transférer à bord de Mir quelque 1200 kg d'équipement ainsi que 635 kg d'eau potable.

Quatre faits majeurs marquent cette mission spatiale, immatriculée STS-91. D'abord, c'est la première fois que la navette Discovery, dont c'est le 24^e vol, s'amarrera à la station Mir. Ensuite, pour la première fois, on utilise au lancement un nouveau réservoir extérieur, fait d'un alliage qui l'allège beaucoup.

Puis, dans la soute de Discovery, on testera pour la première fois dans l'espace le spectromètre AMS (Alpha Magnetic Spectrometer), un instrument de trois tonnes qui sera éventuellement fixé sur la travée de la Station spatiale internationale. Le spectromètre AMS est destiné à la détection d'antimatière cosmique à l'extérieur de notre galaxie. Enfin, ce sera l'occasion de vérifier dans l'espace les performances nouvelles du célèbre bras canadien.

Extérieurement, il a la même allure : il s'agit du bras 201, le robot manipulateur le plus longtemps en service, ayant été déployé pour la première fois en novembre 1981, lors du deuxième vol de la navette Columbia. C'est à l'intérieur du bras, plus précisément dans les six articulations, qu'il y a quelque chose de changé. L'ainé des quatre bras canadiens (les autres sont immatriculés 202, 301 et 303, l'unité 302 ayant été perdue dans l'explosion de la navette Challenger, en 1986) est le premier à avoir subi, aux installations de Spar Aérospatiale de Brampton (Ontario), une cure de rajeunissement qui lui permet maintenant d'accroître sa capacité de manutention, de 29 500 kg à 100 000 kg — le poids même de la navette. Cela permettra, par exemple, au bras robotique de s'agripper à la structure de la station spatiale internationale et de littéralement tirer la navette afin de l'y amarrer.

La clé de ce bras robotique plus fort réside

dans six petites boîtes noires logées dans ses articulations. Ce sont des nouveaux amplificateurs de puissance, conçus et fabriqués aux installations de Spar, à Ste-Anne-de-Bellevue, dans le cadre d'un contrat de 8 millions accordé par la NASA, il y a deux ans. « Les vieux amplificateurs dataient de plus de 15 ans. Avec cette nouvelle version digitale, on en a profité pour éliminer les composants électroniques désuets, qui ne sont plus fabriqués, d'ailleurs », explique M. Sam Higson, le responsable à Brampton du programme de révision et d'amélioration du bras.

« La conception de ces amplificateurs de puissance vient encore une fois confirmer l'excellence de l'industrie électronique montréalaise », s'empresse-t-il d'ajouter.

Vers 5 h samedi prochain, le bras télémanipulateur canadien sera donc déployé. Pour cette 50^e mission à bord de la navette spatiale, il n'a qu'à faire jouer ses nouveaux muscles, histoire de calibrer ses amplificateurs digitaux. La première mission opérationnelle du manipulateur amélioré sera confiée au bras 303, qui sera utilisé lors du premier vol d'assemblage de la station, à l'automne.

Il n'y a pas que le bras de canadien à bord de Discovery. Fixées sur les parois internes de la soute de la navette, huit contenants cylindriques, de la taille d'une grosse poubelle domestique, contiennent des expériences GAS (Get Away Specials), lesquelles sont entièrement automatisées. Deux de ces expériences sont commanditées par l'Agence spatiale canadienne et proviennent des Provinces maritimes.

Le projet MIRROR (Microgravity Industry Related Research for Oil Recovery), du Centre for Cold Oceans Resources Engineering (C-CORE) de l'Université Memorial, à Terre-Neuve, a pour but d'utiliser la microgravité pour mettre au point de nouvelles technologies ayant des incidences sur l'industrie pétrolière canadienne, sur les opérations de dépollution et sur les réserves pétrolières mondiales.

L'expérience ACTORS (Atlantic Canada Thin Organic Semiconductors) de l'Université de Moncton, une expérience qui a déjà volé à bord de la navette Endeavour, il y a deux ans, vise à produire des pellicules minces uniformes utilisées dans l'industrie électronique.

Politique

La Grande Bibliothèque au Palais du commerce

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les jeux sont faits. La Grande Bibliothèque prévue par le gouvernement Bouchard sera construite sur le terrain de l'actuel Palais du commerce, juste à côté de la station de métro Berri-UQAM.

La ministre de la Culture, Louise Beaudoin, recommande ce lieu dans le mémoire au Conseil des ministres qui est déposé depuis deux semaines. La décision devrait être prise mercredi prochain, mais ne devait être annoncée qu'au début juillet.

Discutant à bâtons rompus avec les animateurs de l'émission *Branche*, Mme Beaudoin a laissé tomber que le terrain du Palais du commerce avait été retenu. Ce faisant, Québec ne fait que confirmer une évidence, les trois quarts des groupes qui s'étaient fait entendre aux audiences publiques préconisant cet endroit situé dans le comté du député péquiste André Boulerice.

La communauté universitaire aussi préférerait le Palais du commerce. La Grande Bibliothèque sera donc tout près de l'Université du Québec à Montréal.

Bourses du millénaire: les étudiants québécois se tournent vers le Sénat

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les étudiants québécois feront pression sur les sénateurs pour les convaincre de bloquer le projet de bourses du millénaire du gouvernement Chrétien.

« Notre dernier recours, c'est le Sénat, les 112 sénateurs doivent bien servir à quelque chose », a déclaré Nicolas Ducharme, de la Fédération étudiante du Québec, lors d'une conférence de presse convoquée par le premier ministre Lucien Bouchard.

« On appuie sans réserves cette campagne des étudiants québécois », a dit M. Bouchard. « Quand on est rendu à investir nos derniers espoirs dans des gens non élus, cela montre où en est rendue la démocratie canadienne », a-t-il ajouté.

Pour les étudiants, les 23 sénateurs québécois devraient défendre la compétence du Québec en éducation, et faire amender le projet de loi C-36 pour s'assurer que le Québec pourra se retirer du projet de bourses du millénaire tout en recevant une pleine compensation financière.

« Les étudiants québécois se sont fait bernier par le premier ministre Chrétien et ses négociations. On a été ouvert dès le début, on a proposé des solutions; en échange on a eu une fin de non recevoir. »

Mais la critique libérale Henri-François Gauthier considère que le gouvernement Bouchard trahit l'esprit d'une motion adoptée en Chambre sur cette question avec l'appui des députés libéraux, en laissant tomber les étudiants québécois dans la recherche d'une solution qui leur conviendrait.

Pour M. Ducharme, « l'endettement étudiant est une problématique sociale, on n'a pas besoin que les politiciens fassent de la politique là-dessus ». Si l'argent de la fondation prévue par Ottawa était retourné aux étudiants québécois, l'endettement moyen passerait de 11 000 \$ à 9000 \$.

Le premier ministre Bouchard considère le projet fédéral comme « un incroyable tour de passe-passe, d'autant plus odieux que, pour créer cette fondation, le fédéral a saisi plus de 625 millions dans les poches des contribuables québécois, au moment où on en a le plus besoin ».

Le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, s'est dit, de son côté « convaincu que la législation actuelle comprend toute la flexibilité et la marge de manoeuvre nécessaires pour que la Fondation (des bourses du millénaire) puisse rencontrer les objectifs et les intentions de la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec.

« Cette résolution-là ne parlait pas du droit de retrait avec pleine compensation. Ce que cette résolution demandait, ce n'est pas ce que M. Bouchard demande », a déclaré le ministre.

L'« effet Charest » a augmenté de 7 % l'appui aux conservateurs du Québec

Le Canada anglais est resté indifférent au chef bleu, selon une étude

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La popularité personnelle de Jean Charest a permis au Parti conservateur d'augmenter son score de sept points de pourcentage au Québec lors des dernières élections fédérales. N'eût été de cet « effet Charest », le PC aurait donc dû se contenter d'à peine 15 % des voix des Québécois.

Cette évaluation est celle des quatre politologues responsables de l'Étude sur l'élection canadienne de 1997, une analyse détaillée du scrutin fondée sur une série de sondages réalisés pendant et après la campagne électorale. Les principaux résultats de cette analyse seront dévoilés aujourd'hui à l'Uni-

versité d'Ottawa, un an jour pour jour après les élections du 2 juin 1997, dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne de science politique.

« Sans Charest, le Parti conservateur se cherche au Québec », a souligné hier à *La Presse* l'un des responsables de l'étude, le professeur Richard Nadeau de l'Université de Montréal. De fait, seulement 9 % des Québécois interrogés par les sondeurs l'an dernier s'identifiaient au Parti conservateur, contre 34 % qui s'identifiaient aux libéraux et 33 % au Bloc québécois. Or, la loyauté traditionnelle à un ou l'autre parti a été l'un des principaux déterminants du vote des Canadiens. « Beaucoup plus de gens s'identifient aux libéraux qu'aux autres partis et ceci est probablement la raison principale de leur victoire électorale », écrivent les politologues dans le texte de leur présentation.

L'« effet Chrétien »

Hors du Québec, les conservateurs ont obtenu grosso modo le

même pourcentage de votes que la proportion d'électeurs qui s'identifient au Parti conservateur. La personnalité de Charest n'a apparemment pas joué au Canada anglais.

« Il serait présomptueux de parler d'un effet Charest hors du Québec, dit Richard Nadeau. Il ne se démarque pas du tout des autres chefs. Quand on leur a demandé de donner une note aux différents leaders, les électeurs du Canada anglais ont accordé une moyenne de 44 % à Jean Charest, soit à peu près le même score qu'à Preston Manning (41 %), et passablement moins qu'à Jean Chrétien (54 %). » Hors Québec, l'équipe de l'Étude sur l'élection canadienne de 1997 a décelé un « effet Chrétien » plutôt qu'un « effet Charest », la popularité du premier ministre valant trois points de pourcentage de plus au Parti libéral. « De toute évidence, l'évaluation que les électeurs ont faite des chefs a eu un impact substantiel sur leur vote », estiment les politologues.

Cette étude montre aussi que l'élément principal du programme

électoral des conservateurs de Jean Charest, la promesse d'une diminution des impôts, n'a pas séduit les Canadiens. « La baisse de taxes était très loin dans les préoccupations des électeurs, affirme le professeur Nadeau. Les partis de droite en général, et les conservateurs en particulier, ne sont pas parvenus à imposer ce thème-là, à convaincre les gens que le moment était venu. Le fruit n'était peut-être pas mûr. »

Autre donnée intéressante, qui aurait sûrement fait réfléchir Jean Charest s'il était resté à la tête de la formation fédérale : de tous les partis, le Parti conservateur est celui qui a perdu le plus de ses électeurs des élections précédentes, celles de 1993. Ainsi, 43 % des Canadiens qui avaient voté PC en 1993, alors que Kim Campbell était première ministre, ont voté pour un autre parti en 1997. Ces « infidèles » ont opté soit pour les libéraux, soit pour les réformistes. Cependant, au Québec, Jean Charest a su aller chercher le vote de 21 % des électeurs qui, quatre ans plus tôt, avaient voté pour le Bloc québécois.

CHRYSLER

À L'échelle de vous de comparer

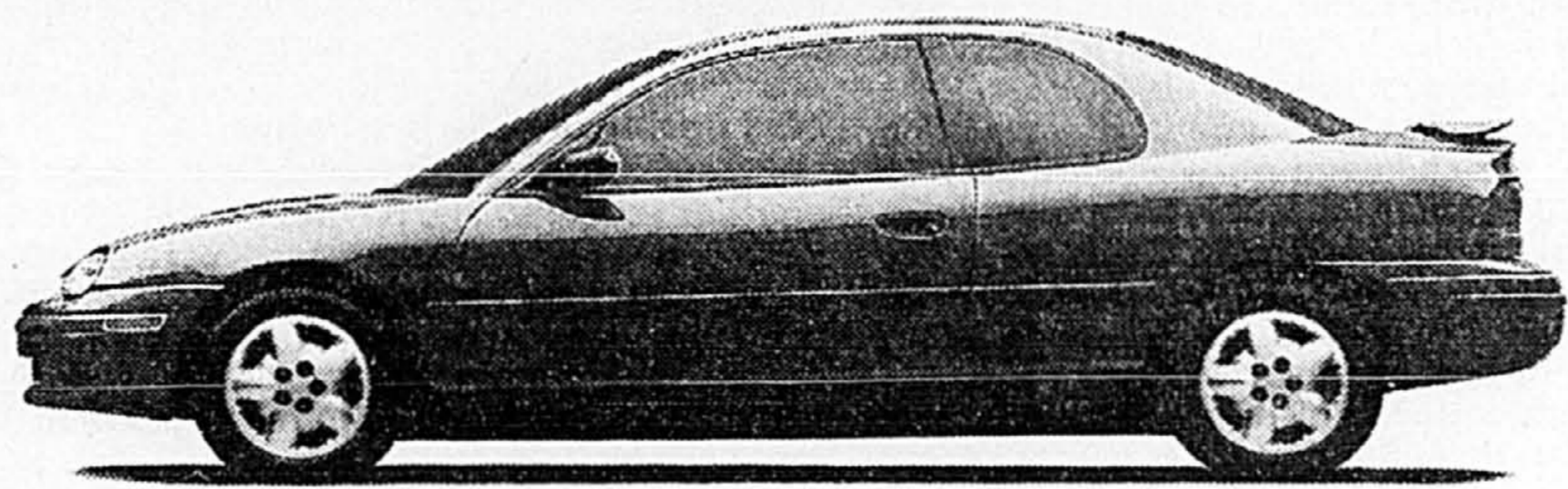
COMPAREZ LA LONGUE LISTE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE DE CHRYSLER AVEC LA CONCURRENCE ET JUGEZ PAR VOUS-MÊME.

149\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 440 \$.

Transport et préparation inclus. Aucun dépôt de sécurité requis.

Dodge/Plymouth Neon 1998, 2 portes
L'ensemble 23N comprend :

• Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Moteur 2 litres, DACT, 150 ch • Poutres de renfort dans les portes • Console centrale • Suspension indépendante aux quatre roues • Couvercle du coffre à commande intérieure • Volant inclinable • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Assistance sur la route 24 h • Plein d'essence avec chaque achat ou location¹ • et beaucoup plus encore • Consommation d'essence : ville : 9,1 L/100 km; autoroute : 6,1 L/100 km.



239\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 375 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Dodge Stratus/Plymouth Breeze 1998
L'ensemble 24A + RAS comprend :

• Moteur de 2,4 litres, 16 soupapes, DACT • Climatiseur • Poutres de renfort dans les portes • Volant inclinable • Transmission automatique à 4 rapports • Suspension à double triangulation • Radio-cassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Deux sacs gonflables • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Consommation d'essence : ville : 11,3 L/100 km; autoroute : 7,1 L/100 km.

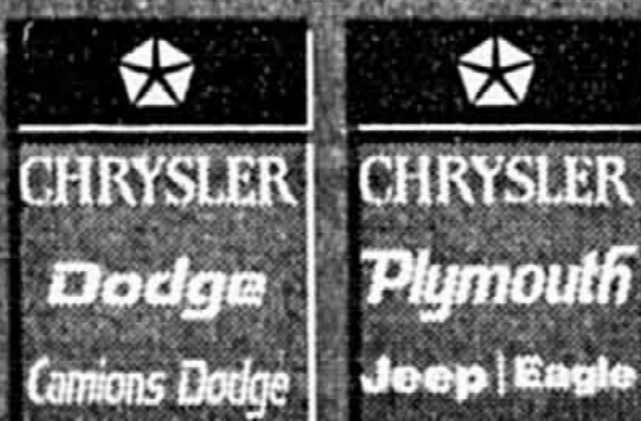


339\$ PAR MOIS
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 2 995 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Chrysler Intrepid 1998
L'ensemble 22C comprend :

• Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse/volant inclinable • Radio-cassette AM/FM stéréo • Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres de renfort dans les portes • Verrous à l'épreuve des enfants • Garantie de 3 ans ou 60 000 km • Plein d'essence avec chaque achat ou location¹.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

¹ Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Un dépôt de sécurité sera exigé sauf pour le Neon. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 ¢ le km. ¹¹ Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf. Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Jusqu'à équipement des stocks.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca



CHRYSLER

LUNDI



Courrier

MARDI



Silicon Valley

MERCREDI



Internet

JEUDI



Logiciels

VENDREDI



Technologie

Des bars carrefours d'idées et... d'emplois



Martyne Pagé

Vous avez acquis les qualifications requises pour travailler à Silicon Valley. Ne vous reste plus, croyez-vous, qu'à peaufiner votre C.V. et entreprendre les longues démarches de la recherche d'un emploi en contactant les compagnies pour lesquelles vous rêvez de travailler.

Et si je vous suggérais d'oublier toutes ces démarches traditionnelles et vous conseillais d'aller prendre une bière à la place? Mieux encore, si je vous disais que vous n'aurez jamais à payer vous-même votre bière, tout en ayant la chance de converser avec les jeunes cerveaux de la région?

C'est ce que vous auriez l'occasion de faire si vous vous présentiez à l'une des soirées mensuelles de DrinkExchange dans la région de la baie de San Francisco. Le principe de base est simple, mais tout de même ingénieux: une liste d'envois et un site Web annoncent à la communauté branchée de la région l'emplacement de la soirée qui a lieu dans un bar différent le dernier vendredi de chaque mois. Une fois arrivé sur les lieux, on ne doit pas s'acheter une consommation pour soi-même, mais plutôt deux, que l'on doit ensuite offrir à deux personnes dont on n'a jamais fait la connaissance. La glace se brise, les verres naviguent d'une main à l'autre et l'alcool coule à flots, suivi bientôt par les cartes de visite qui, habituellement oubliées dans de telles circonstances, remontent ici à la surface.

DrinkExchange est l'oeuvre de trois colocataires qui travaillent chez LinkExchange et qui se sont inspirés de leur service d'échange de bandeaux publicitaires Internet pour concevoir ces soirées. En février 1997, les trois compères, ennuyés par le rythme de travail imposé par leur PME, avaient envie d'une vie sociale plus active. Ils ont donc composé une parodie de com-

munié de presse annonçant le début d'une nouvelle forme de networking pour Wuppies (Web Yuppies, les jeunes professionnels du Web) et ont fait parvenir l'invitation à 15 amis. Le courrier électronique étant ce qu'il est, 70 personnes se sont présentées au bar convenu.

Depuis, chaque soirée DrinkExchange rassemble plus de 400 fêtards qui, même s'ils ont souvent déjà un emploi, savent que les contacts qu'ils y feront seront précieux. Comme la jeunesse, l'énergie et le talent sont présents à ces événements, les VC (venture capitalists) qui cherchent de bons tuyaux pour leurs prochains investissements ont commencé à envahir les lieux, de sorte qu'on n'y trouve plus simplement des emplois, mais aussi des fonds pour démarrer une entreprise.

La force de la Vallée tient à sa concentration géographique des cerveaux et ressources qui facilitent ce mélange d'interactions professionnelles et sociales et des phénomènes tels que DrinkExchange naissent et se multiplient ici de manière organique. La plupart des associations professionnelles ont compris ce besoin d'établir des liens plus informels entre leurs

membres et offrent ce genre de soirées décontractées où les rafraîchissements et les lumières tamisées remplacent les démos, et où les tables rondes sont couvertes de bières plutôt que de micros.

Les Webgirls par exemple, une association regroupant les femmes intéressées à travailler dans le domaine d'Internet, tiennent chaque mois une soirée de ce genre qui, selon leur communiqué de presse, se veut «platform independent», un terme faisant référence au système d'opération informatique, mais qui ici veut dire que l'événement est ouvert à tous, hommes et femmes. À l'entrée, on nous donne un macaron à porter où l'on doit habituellement afficher son nom. Dans ce cas-ci, on doit aussi inscrire ce que l'on a à offrir (HAVE) et ce que l'on est venu chercher (WANT).

La fameuse Liste de Craig, un service de courrier électronique répertoriant les emplois offerts dans la région, tient aussi des soirées régulières où ceux qui ne se connaissent qu'en ligne peuvent enfin échanger face à face. On prétexte la détente bien méritée après une longue journée de travail, mais n'importe qui ici vous le dira, il est pratiquement impossible de réunir un tel groupe de branchés sans qu'ils ne se mettent à discuter boulot, fu-

reurs et code.

Si un jour vous venez dans la région et que votre recherche d'emploi n'est pas très fructueuse, dirigez votre fureteur du côté du site Silicon Valley Bar Hop, créé par des informaticiens qui se sont amusés à décrire les bars de la région et leur clientèle, photos à l'appui. Choisissez-en un, amenez-y vos cartes de visite, accoudez-vous au bar et observez.

Avec un peu de chance, vous y ferez peut-être la rencontre la plus déterminante de votre carrière. Si la chance ne vous sourit pas cette fois-là, vous aurez au moins eu l'occasion de goûter à l'une des excellentes bières régionales.

www.drinkexchange.com
www.bitmap.org/barhop/

On peut joindre Martyne Pagé à :
martyne@hotmail.com



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission C!@ir et Net de la radio de Radio-Canada, www.radio-canada.com/radio/clairnet

Ouverture d'un centre Internet communautaire

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Tout en avouant son analphabétisme en matière d'informatique, la ministre Louise Harel, sous l'oeil amusé d'une flopée d'élus venant de tous les milieux, n'a pas hésité hier à couper un ruban virtuel durant l'ouverture officielle de L@venue, premier centre Internet communautaire québécois.

Sous le thème «Clique sur ton avenir» L@venue, un rejeton de L'Avenue, une auberge du coeur, organisme communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve qui oriente son action dans le but de développer l'autonomie économique et sociale des jeunes de 18 à 30 ans, sera au centre du virage technologique souhaité par les intervenants oeuvrant dans ce milieu fortement touché par le chômage et la pauvreté.

En plus d'être utilisés chaque année par les 125 jeunes qui y sont hébergés, les 46 ordinateurs serviront aux personnes âgées de 12 à 30 ans de la communauté. On leur offrira les rudiments de l'informatique ou, s'ils souhaitent aller plus loin, les animateurs, qui auront profité des 350 heures de formation, pourront les aider à se servir d'Internet pour atteindre de nouveaux objectifs.

Car, selon Yvon Gagnon, directeur de L@venue, le chômage qui demeure élevé à près de 25 % pour les jeunes de moins de 25 ans du quartier est en partie le résultat d'une faible scolarité. «Près du tiers des jeunes de 15 à 24 ans d'Hochelaga-Maisonneuve n'ont pas terminé leur secondaire III.»

Avec L@venue, croit la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, les jeunes auront

accès à une ressource originale et alternative qui en emploiera certains (une trentaine) et qui permettra d'augmenter les chances d'emploi à d'autres.

Sis dans les anciens locaux de la Banque de Montréal, vendus à l'organisme pour 1 \$ en août dernier, L@venue a réussi à attirer des investissements importants pour mener son projet à terme.

Des organisations privées et publiques ont contribué une somme de 365 000 \$, dont 180 000 \$ proviennent du Fonds de lutte contre la pauvreté, 65 000 \$ d'Emploi-Québec dans le cadre de son programme FAIM, et 120 000 \$ du Fonds de l'auto-évaluation de l'information du ministère de la Culture et des Communications.

Mais les notaires, architectes et conseillers financiers, le CLSC du quartier, la Ville de Montréal, le gouvernement fédéral et des partenaires privés comme Vidéotron et Prosys-tec ont également contribué.

Les ordinateurs, presque tous des PC, sont branchés sur une T1 une ligne ultra-rapide, gracieuseté de Vidéotron. Pourquoi donner près de 100 000 \$ en équipement à un organisme comme celui-ci alors que les retombées restent encore à déterminer?

«Vous savez, la moyenne d'âge dans le quartier est de 30 ans environ, affirme Pierre Bélanger, vice-président, ventes et marketing chez Vidéotron. La même que celle de nos employés dans notre division Télécom. Qui sait si on ne pourra pas puiser des cerveaux parmi ces adultes qui apprendront à maîtriser le clavier?»



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

La ministre Louise Harel ne cache pas sa joie devant ses prouesses à l'ordinateur afin d'inaugurer le premier centre Internet communautaire au Québec.

Pour ceux qui ont le cœur à

Au des Laurentides

HÔTEL

Manoir Saint-Sauveur

Forfait réunion A partir de

60\$

par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Equipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

1 800 361-0505

www.manoir-saint-sauveur.com

OFFREZ-VOUS LE SAGUENAY!!!

CROISIÈRE MARJOLAINE

vous propose une «FABULEUSE AVENTURE»

Le forfait inclut :

- Hébergement pour 2 nuits (occ. dble)
- 2 petits déjeuners
- Croisière sur le Saguenay à bord de LA MARJOLAINE
- Dîner à l'auberge du Presbytère

1499\$

PAR PERS. OCC. DOUBLE

OPTION : La fabuleuse histoire d'un royaume, Paris Folles ou Québec Issime **1749\$** p.p. occ. dble.

HÉBERGEMENT Motel Le Parasol Chambre confortable avec vue panoramique sur la rivière Saguenay et Chicoutimi.

CROISIÈRE Sur le majestueux Saguenay à bord de LA MARJOLAINE avec animation musicale et commentée par notre naturaliste incluant une escale de deux heures au pittoresque petit village de Ste-Rose-du-Nord.

DISPONIBLE À PARTIR DU 26 JUIN AU 30 AOÛT 1998

Réervations sans frais **1-800-363-7248** Toutes taxes en sus

Procurez-vous votre Brochure forfaits vacances

ATR Saguenay Lac-Saint-Jean

1-800-463-9651

BIRKS EST DANS LA COURSE !

CÉLÉBRER AVEC NOUS LE GRAND PRIX DE MONTRÉAL...

Les 3 et 4 juin

Nous vous invitons à venir voir notre exposition Formule 1, au magasin Square Phillips, mettant en vedette les trophées qui seront remis aux vainqueurs du Grand Prix de Montréal 1998.

Les trophées seront exposés :

mercredi 3 juin, de midi à 18 h

jeudi 4 juin, de 10 h à 15 h

BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

SEULEMENT AU 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

ON A RÉDUIT LE PRIX DE L'ARGENT DE TROIS ET CINQUANTE



MÉDAILLÉE D'ARGENT 1998 CATÉGORIE LAGER INTERNATIONALE

La Labatt Bleue a remporté la médaille d'argent dans la catégorie lager internationale lors d'un important concours brassicole tenu à Londres. 200 brasseries provenant de 36 pays participaient à cet événement. Il y a de quoi être fier, d'autant plus que c'est la seule bière canadienne à avoir mérité un prix.

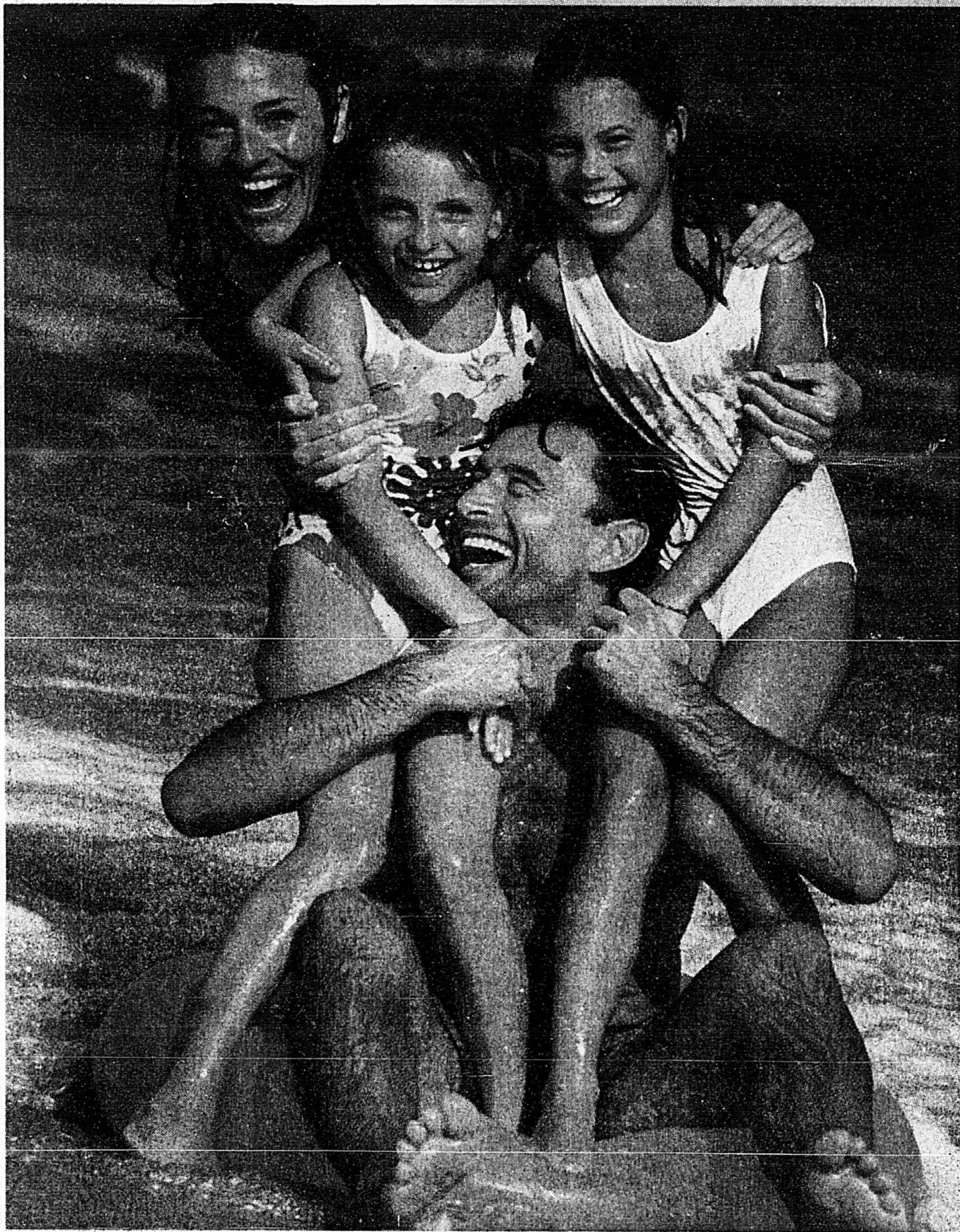


Pour célébrer, la Brasserie Labatt vous offre, pour une **durée limitée**, la caisse de Bleue, format 24, avec un **rabais* de 3,50 \$**.

Profitez-en, car ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir de l'argent à ce prix-là.

*Rabais applicable au prix de détail en vigueur chez les détaillants affichant le rabais, sous réserve du prix fixé par la loi.

La nouvelle Visa Platine de la Banque Royale



*Une limite de crédit
pouvant aller jusqu'à 50 000 \$*

Pas de frais annuels

Des assurances gratuites

*Des Primes Royales et des
assurances voyages en option*

Le prestige d'une carte platine



Que dire de plus?

**Demandez-la en téléphonant au 1-800 ROYAL^{mc} 4-7
ou rendez-vous à votre succursale ou au www.royalbank.com**